LA LIBERTÉ

50¢

Volume 74 no 34 Saint-Boniface, du 27 novembre au 3 décembre 1987



AUTOPAC
ASSURANCES
D'ESCHAMBAULT
136, BOULEVARD PROVENCHER
GILBERT D'ESCHAMBAULT
Tél.: 237-4816

Un samedi, deux assemblées

Deux assemblées générales spéciales de la Société franco-manitobaine (SFM) ont lieu le samedi 28 novembre. À l'ordre du jour de la première assemblée: le prolongement des mandats des membres du conseil d'administration de la SFM.

Et à l'ordre du jour de la deuxième assemblée? Les relations entre Presse-Ouest Limitée (*la société éditrice du journal La Liberté*) et son propriétaire, la SFM.

Le matin. Le but de la première assemblée générale spéciale, qui débute à 10h au Collège de Saint-Boniface, c'est de prolonger les mandats des membres du conseil d'administration de la SFM. Ceci est nécessaire pour permettre à la SFM de tenir son assemblée annuelle à l'automne plutôt qu'au printemps.

Ce que propose le conseil d'administration de la SFM, c'est de prolonger de six mois environ, les mandats des membres actuels du conseil d'administration.

Ainsi, si la proposition est adoptée, Lucille Blanchette de Saint-Boniface, élue présidente pour un mandat d'un an en mars 1987, serait présidente jusqu'à l'automne 1988.

Gilles Ferland de Saint-Boniface (*2e vice-président*), Yolande Dupuis de Lorette (*secrétaire-trésorière*), Joanne Lambert de Saint-Boniface (*conseillère*) et Paul Grenier de Saint-Léon (*conseiller*), élu(e)s pour deux ans en mars 1986, occuperaient leur poste jusqu'à l'automne 1988.

Quant à Lise Huberdeau de Saint-Boniface (*1ère vice-présidente*), Léonard Robidoux d'Otterburne (*conseiller*), Donald Legal de Sainte-Geneviève (*conseiller-jeunesse)*, Denis Clément de Saint-Jean-Baptiste (*conseiller*) et Monique Mulaire de Winnipeg (*conseillère*), élu(e)s pour deux ans en mars 1987, ils et elles seraient en poste jusqu'à l'automne 1989.

L'après-midi. Dès 13h, c'est l'avenir du journal La Liberté qui sera discuté lors de la deuxième assemblée générale spéciale de la SFM.

On se souvient qu'à l'assemblée annuelle de la SFM en mars 1987, faute de temps et d'information, aucune décision n'avait été prise sur de possibles changements de structures à Presse-Ouest Limitée, la société éditrice de La Liberté.

Cette deuxième assemblée générale spéciale, qui a lieu au Collège de Saint-Boniface, devra fournir aux membres de la SFM le temps et l'information nécessaires pour qu'ils puissent prendre une décision.

Pour avoir le droit de vote à une assemblée de la Société franco-manitobaine, une personne doit être membre. Le tarif des cartes de membres est comme suit: 20$ pour devenir membre à vie; 10$ pour 5 ans; 5$ pour un an. Les cartes de membres sont disponibles avant chaque assemblée ou en communiquant avec la SFM.

Lucien CHAPUT



photo: Daniel Tougas

Au coeur du froid, une équipe manitobaine radio-canadienne a filmé quelques scènes d'une émission qui sera diffusée au printemps au réseau CBC. Daniel Tougas a rencontré le réalisateur Léo Foucault. Ses pages culturelles pleines de chaleur s'étendent de la page 8 à la 10.

Un stage grâce à la Fondation Radio



Colette Brin. Prête à relever le défi du journalisme.

Colette Brin a 17 ans, étudie en 12e au Collège Louis-Riel et commence, dès cette semaine, son apprentissage en journalisme.

Ce stage est possible grâce à une subvention de 1 500$ de la Fondation Radio Saint-Boniface, dont l'engagement dans le domaine des communications n'est plus à souligner.

En effet, la rédaction de La Liberté, qui depuis plusieurs années donne une formation en journalisme à des jeunes franco-manitobains, a toujours pu compter sur l'appui de la Fondation Radio Saint-Boniface.

Citons pour mémoire le stage de Jean-Paul Molgat en 1985-86 et les journées de formation destinées à des jeunes du secondaire, tenues ce printemps. Une formation dont Colette Brin a bénéficié.

Dans sa chronique, Colette Brin va particulièrement s'attacher aux intérêts des jeunes, «dont les idées pourraient être représentées d'une façon plus directe dans La Liberté».

«Les gens parlent souvent des jeunes et ils ne leur ont même pas demandé ce qu'ils pensaient. Moi, j'ai l'intention de parler aux jeunes sur des sujets qui les préoccupent».

Pour sa part, la rédaction de La Liberté fera tout son possible pour que Colette Brin puisse s'initier à toutes les ficelles du métier.

Bernard BOCQUEL

AU SOMMAIRE



Roger Bilodeau, l'avocat qui a fait couler tant d'encre au début des 80 était de passage à Winnipeg pour promouvoir son école de droit à Moncton. **Tournez la page.**

Voyageur
AUTO LEASING & RENTAL
Vente de voitures neuves ou usagées
Réparations de tous genres.
Location de voitures ...à la journée, à la semaine, au mois, à l'année...
366, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
Téléphone: 233-7018
Division de DeGagné Motors (1967) Ltée
Appelez Georges Bouchard ou Alcide Labossière

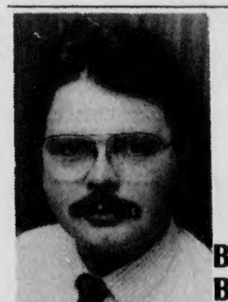
à CKSB
Le samedi 28 novembre entre 11h00 et midi à CKSB, le juge **Michel Monnin,** président du panel des **États généraux,** livre ses impressions et réflexions sur les audiences publiques de la francophonie.
Tribune libre au 233-8020.



Radio Canada
CKSB/Manitoba

Des lois qui valent leur peine

Cent fois sur le métier, remettez votre droit



Bernard BOCQUEL

C'est dur de commencer une chronique avec une banalité, mais elle s'impose: plus on en sait, mieux on se porte. Et si c'est vrai dans tous les domaines de la vie (*médecine...*) c'est particulièrement exact dans l'aride domaine juridique.

Et ce n'est pas Roger Bilodeau, prof de droit à l'Université de Moncton, qui va prétendre le contraire. Loin de là. «Pendant longtemps, les gens se sont fiés aux avocats, aux juristes. Mais c'est aussi important de connaître des choses du système juridique pour être un citoyen de plein droit».

Le prof depuis juillet 1984, natif de Sainte-Agathe poursuit: «Les avocats ont tout à gagner d'avoir un public plus informé. À mon avis, ils ont intérêt à ce que le client sache. Plus le client en sait, plus il sera apte à consulter un avocat, parfois même dans des situations qu'il n'aurait pas imaginé nécessaires. En plus, le client aurait parfois des attentes plus réalistes face au travail des avocats».

Ça paie

Le travail de sensibilisation du grand public à l'influence que le droit exerce dans la vie de tous les jours est évidemment une tâche de longue haleine. Mais une tâche qui en vaut la chandelle. Surtout depuis 1982, lorsque la Charte des droits et libertés fédérale est entrée en vigueur. «La Charte donne aux juges des pouvoirs nouveaux, importants. Maintenant, les juges peuvent beaucoup plus se prononcer sur la validité et la substance de nos lois».

Et une fois de plus, ça paie d'être minoritaire! Car un francophone du Manitoba n'a guère besoin d'être vraiment sensibilisé à la nécessité de mieux connaître le système juridique. Il sait déjà depuis plusieurs années à quel point (*par exemple*) la Charte des droits fédérale est cruciale dans la reconnaissance de son existence de citoyen à part entière.

Il sait que si un jour les francophones du Manitoba pourront gérer les écoles franco-manitobaines, c'est parce que l'état de droit aura prévalu sur les petites politiques provinciales.

Alors rien de plus évident lorsque Roger Bilodeau affirme: «Il faut comprendre qu'il y a une division entre les tribunaux et le politique, mais qu'il existe une interaction et que les deux contribuent à l'avancement de notre société».

Roger Bilodeau est bien placé pour en parler. Si aujourd'hui les traducteurs juridiques sont occupés à traduire des lois unilingues, si toutes les nouvelles lois manitobaines doivent être proclamées dans les deux langues pour être valides, c'est parce qu'en mai 1980, lorsqu'il a reçu une contravention pour excès de vitesse, le citoyen Bilodeau était plus informé que la moyenne.

«Comme étudiant en droit, j'étais au courant du débat constitutionnel. J'ai été en grande partie inspiré par un article du professeur Jos Magnet publié dans le Manitoba Law Journal. Il faisait état de la victoire de Georges Forest en Cour suprême (*décembre 79*) et des questions qui n'avaient pas encore été tranchées».

(*Rappelons que la Cour suprême avait jugé anticonstitutionnelle le Official Language Act de 1890, qui faisait de l'anglais la seule langue officielle de la province. Mais les juges suprêmes n'avaient pas dit si toutes les lois adoptées par la suite uniquement en anglais étaient valides*).



photo: Bernard Bocquel

Roger Bilodeau était à Winnipeg pour promouvoir son alma mater. «Bien des gens sont frustrés parce qu'ils ne comprennent pas le système juridique.» Comme avocat, il s'est donc évité bien des frustrations lorsque la Cour suprême, dans un jugement rendu en mai 1986, lui a donné gain de cause tout en l'obligeant à payer sa contravention pour excès de vitesse de mai 1980...

«Le hasard a voulu que je reçoive une contravention. Après réflexion et consultations, j'ai décidé de poser un geste en demandant aux juges de trancher sur la validité des lois unilingues», rappelle Roger Bilodeau.

Qui sait?

(*En juin 85, les juges de la Cour suprême ont déclaré que les lois unilingues étaient invalides, mais ont invoqué une doctrine de nécessité pour accorder un délai de traduction, de manière à éviter le chaos juridique.*)

«Aujourd'hui, je vois la cause comme une partie de mon apprentissage juridique. Certains m'ont dit, c'est un peu comme une maîtrise en droit. Bien sûr, il y avait plus que des motifs éducationnels».

Mais surtout, cela aide à renforcer ses convictions sur le besoin de comprendre les grandes lignes du système juridique. Si tous les Manitobains avaient été également sensibilisés à la question au début des 80, qui sait si la terrible crise sur les services en français n'aurait pas pu être évitée?

Et tant qu'à rêver, qui sait si un solide cours d'instruction civique à l'école ne ferait pas des miracles pour court-circuiter bigoterie et vieilles peurs?

L'obstacle majeur

Roger Bilodeau était de passage dans son Manitoba natal pour vanter les mérites d'étudier le droit en français à Moncton.

Traditionnellement, deux ou trois manitobain(e)s se dirigent chaque année vers l'école de Moncton, qui produit une vingtaine de diplômés chaque année après des études de Common Law étalées sur trois ans.

Le prof adjoint précise que les cours sont en gros ceux offerts (*par exemple*) à l'Université du Manitoba, sauf qu'ils sont donnés en français. «La grosse différence, c'est d'étudier dans sa langue, dans un milieu où les gens partagent les mêmes objectifs».

Comme 65% des lectures se font en anglais, l'étude de la Common Law en français fait qu'on «acquiert la terminologie anglaise sans trop de difficultés». En fait, assure Roger Bilodeau, «étudier le droit en français, c'est bon pour la communauté, c'est valable pour l'individu et c'est rentable pour la communauté comme pour l'individu.»

La phase de transition vers une bilinguisation plus fonctionnelle de la pratique de la Common Law en français dans des provinces hors Québec comme le Nouveau-Brunswick, l'Ontario ou le Manitoba prendra au moins une génération, estime Roger Bilodeau.

Les signes positifs? «De plus en plus de diplômés d'écoles secondaires canadiennes ont une connaissance des deux langues, les juges sont de plus en plus bilingues à tous les niveaux.»

L'obstacle majeur? «Les avocats. C'est impossible qu'ils soient tous formés dans les deux langues au niveau juridique. Mais ils doivent être encouragés à au moins pouvoir s'exprimer en français. L'idéal serait que tous les avocats soient bilingues».



A&R Carpet Barn

Le seul libre-service de gros en ventes de tapis à Winnipeg

Des centaines de RESTANTS de tapis et de vinyle

Économies jusqu'à 60%

Parfait pour la salle de jeux — Nylon à endos caoutchouté ou prélarts en vinyle — À partir de 3⁹⁸/v2

Salon ou chambre à coucher — Saxony en nylon à endos caouthchouté — À partir de 8⁹⁸/v2

Prélart Armstrong Sundial Solarian — À partir de 10⁹⁸/v2

Peluche sur jute Nylon Dupont Scotchguard — À partir de 9⁹⁸/v2

50, rue Archibald, au sud de Nairn

233-3061

En semaine jusqu'à 20h, le samedi jusqu'à 17h

Pawley garde la clé

Pendant que Howard Pawley l'anti-libre-échangiste s'inquiète de la souveraineté du Canada sur la place publique fédérale, tout indique qu'il s'inquiète au moins autant de son avenir politique immédiat.

Sinon Laurent Desjardins, ex-ministre de la santé et tout nouveau directeur général de l'organisme de lobby Manitoba Health Organizations serait déjà ex-député de Saint-Boniface.

Il ne fait en effet aucun doute que les néos ont une peur bleue de perdre le siège sur lequel Laurent Desjardins est assis depuis 1959. Les calculs sont impitoyables: lorsqu'il aura démissionné, il restera 29 néos, 26 conservateurs et une libérale. Mais comme la présidente de la Chambre ne vote qu'en cas d'égalité, la plupart des votes finiraient 28 contre 27. Une majorité mathématiquement suffisante. Mais, on en conviendra, plutôt serrée.

D'où la conclusion irrévocable: si les sondages de popularité auxquels le NPD procède très régulièrement étaient favorables, Howard Pawley aurait tout intérêt à déclencher une partielle dans Saint-Boniface, histoire de redorer un blason qui se terni à vue d'oeil. *(20% à 30% de hausse dans les tarifs d'assurances auto envisagée: voilà un gouvernement qui risque d'avoir besoin de la Lloyds of London)*.

Mais la réalité semblant incontournable, les stratèges (!) néos ont opté pour la survie, l'effritement. La toute petite histoire retiendra qu'ils ont tout fait pour retenir Laurent Desjardins qui, en vrai stratège politique, a anticipé tous les coups. La clé de son argumentation: «Je démissionnerai avant le début de la prochaine session».

ÉDITORIAL

C'est en effet à partir de cette date que le député de Saint-Boniface sera clairement en conflit d'intérêt. Puisque Laurent Desjardins n'est pas tout simplement député et employé à plein temps. Il est député et directeur général d'une augmentation dont les intérêts objectifs peuvent entrer directement en conflit avec le meilleur intérêt manitobain, vu par le ministre de la santé.

En attendant, Laurent Desjardins continuera d'essuyer des coups en assénant un argument irréfutable dans la pratique: «Si je démissionne tout de suite, Saint-Boniface sera trois mois de plus sans député». Car la réalité reste: même s'il quitte son siège, son geste ne forcerait en rien Howard Pawley à déclencher une partielle avant la prochaine session qui s'étalera en gros de la mi-février au mois de juillet.

Ensuite que la partielle se tienne durant l'été ou tard l'automne 88, cela n'aura aucune importance pratique. Puisque le gouvernement ne peut être défait que pendant une session, c'est-à-dire au plus tôt *(toutes choses étant égales par ailleurs)* en février 89.

En restant jusqu'en février *(sauf si un conflit d'intérêt se présentait...)*, Laurent Desjardins a donc simplement accordé un petit plaisir à son chef. Petit plaisir qui ne devrait pas obscurcir la fin d'une longue carrière politique guidée, a-t-il souvent répété, par sa seule conscience.

Une longue carrière politique qui a connu un tournant en 1969 lorsque le libéral Desjardins a permis aux néos de Schreyer d'accéder plus rapidement au pouvoir.

Si son départ provoque une accélération du processus de décomposition politique des néos, il faudrait y voir quelque ironie que l'histoire réserve jalousement à quelques élus.

Bernard BOCQUEL

abc **233-6083**

Fire & Safety Equipment Ltd.

ÉQUIPEMENTS DE FEU ET DE SÉCURITÉ INDUSTRIELS

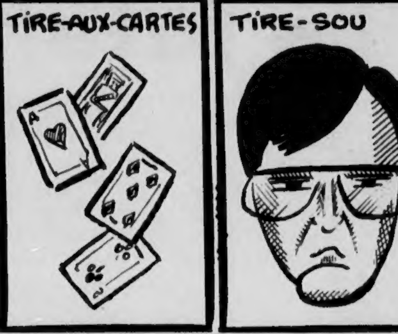
- extincteurs — Détecteurs de fumée - Respirateurs
- Lampes de secours - Gants - Échelles
- Chaussures - Trousses de premiers soins - Escabeaux, etc.

lundi au vendredi: 8h00 à 17h00 — 9 846, rue Marion, Saint-Boniface R2J 0K6

CAYOUCHE

LA PETITE HISTOIRE DE LA TIRE















TIRE-RAILLERIES

PROGRAMME FRANÇAIS

PROGRAMME FIFTI-FIFTI

Cayouche La Liberté 87

JOYEUSE SAINTE-CATHERINE!

Lucien Loiselle honoré pour ses activités bénévoles

Lucien Loiselle a reçu le 12 novembre l'un des neuf Prix Manitoba Awards décernés pour la première fois par le ministère de la Culture, du Patrimoine et des Loisirs.

Ces prix sont destinés à récompenser différentes contributions au multiculturalisme dans la province. Lucien Loiselle, actuellement président de l'Association des résidants du Vieux Saint-Boniface, a été honoré dans la catégorie des activités bénévoles(1).

«Cela fait chaud au coeur de voir plusieurs années de bénévolat ainsi reconnues», a confié l'ancien président de la Fédération culturelle des Canadiens français. «J'ai accepté ce prix au nom de tous mes collaborateurs sans qui rien n'aurait pu être fait».



Lucien Loiselle s'est vu remettre une sculpture en bronze réalisé par Gordon Reeve.

88 candidats étaient en lice pour les neuf catégories du Prix Manitoba Awards pour le multiculturalisme, qui a été créé au mois d'octobre de cette année.

En honorant Lucien Loiselle, le jury a voulu rendre hommage à ses nombreuses activités bénévoles, notamment dans le domaine culturel (*Folklore Canada International, CCFM, Danseurs de la Rivière-Rouge*).

L.G.

(1) *Les huit autres catégories sont: domaine professionnel, culture, patrimoine, éducation, établissement des émigrants, droits de la personne, médias et communications, propagation de la réalité multiculturelle.*

VITE LU VITE SU

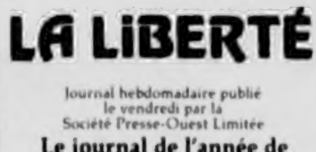
Saint-Boniface — Le comité de parents scouts-guides organise un déjeuner aux crêpes et saucisses dimanche 6 décembre, de 9h à 14h au sous-sol de la Cathédrale.

Aussi, un tirage de gâteaux de Noël, commandités par Whites Foods et Pelland Catering, aura lieu après chaque messe pour remercier les paroissiennes et les paroissiens qui appuient les objectifs du guidisme et scoutisme.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de



1984-1985-1986

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Directeur adjoint: Lucien CHAPUT
Journaliste: Daniel TOUGAS
Journaliste coopérant: Laurent GIMENEZ
Publicitaire: Sylvie ROMAN
Typographe: Jocelyne LAXSON
Responsable du service graphique: David McNAIR
Graphiste: Denis ST. JEAN
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire relationniste: Annette DUFAULT
Développement des photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) **237-4823**.

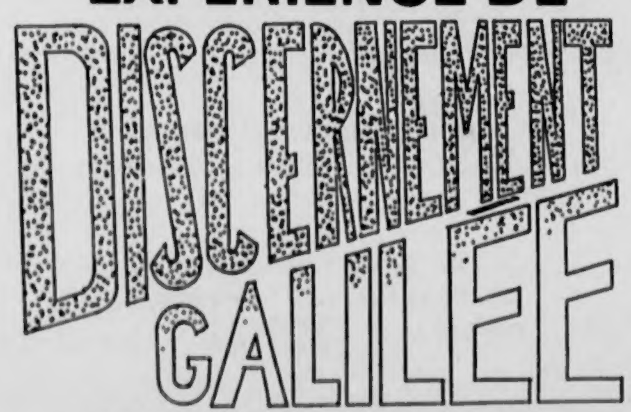
Nos annonceurs ont 3 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

EXPÉRIENCE DE



pour homme ou femme de dix-neuf ans ou plus qui songe à servir le Seigneur comme prêtre, religieux(euse), personne consacrée dans le monde missionnaire laic(que).

Animateurs(trices): Armand LeGal, o.m.i., Cécile Fortier, m.o.

du vendredi 4 décembre à 19h jusqu'au dimanche 6 décembre à 16h chez Les Missionnaires Oblates, 601, rue Aulneau, Saint-Boniface (Manitoba)

Écrire ou appeler: Yvette Bernardin, m.o.
320 Oakwood Avenue
Winnipeg (Manitoba)
R3L 1E7 (204) 452-5532

L'Association des conseils étudiants: un rêve se réalise...

Le futur lien jeune

«C'était une idée qui flottait depuis un bon bout de temps», relate Marc Prescott, conseiller secondaire au Conseil jeunesse provincial.

L'idée: la création d'une Association qui regrouperait les conseils étudiants des écoles françaises au Manitoba, et qui devrait exister dès le mois de septembre 1988.

Au 3e stage de leadership, coordonné par le Conseil jeunesse provincial, qui a eu lieu à Gimli du 10 au 12 novembre, une quarantaine d'élèves de neuf écoles se sont réunis(1). Le programme du stage comprenait un partage d'idées sur les buts et les objectifs de l'Association des conseils étudiants.

Le but principal suggéré par le Conseil jeunesse a été retenu par les jeunes. L'Association serait tout d'abord un outil de communication entre les conseils étudiants, dirigé par et vers les jeunes qui fréquentent les écoles secondaires.



Colette BRIN

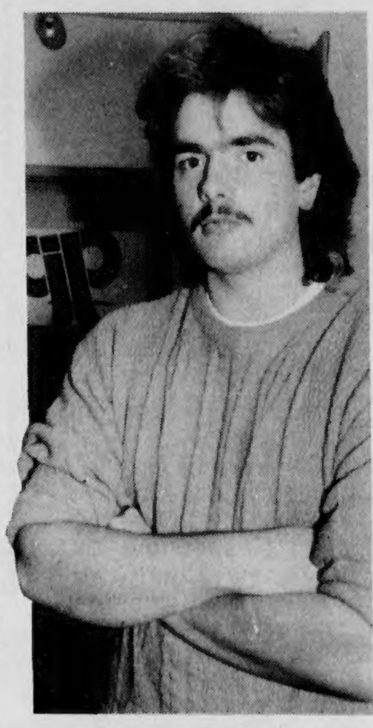
Mais là ne s'arrête pas l'objectif de ce nouvel organisme. Comme l'explique Marc Prescott de Sainte-Anne-des-Chênes: «La francophonie se pose la question: que faire des jeunes? Trop souvent elle a recours au Conseil jeunesse pour l'animation des jeunes. Le Conseil jeunesse provincial porte déjà assez de responsabilités sur ses épaules sans qu'on lui en impose de nouvelles.»

Il espère que l'Association des conseils étudiants puisse soulager le Conseil jeunesse provincial d'une partie de sa tâche ainsi qu'être un lien important entre l'organisme et les écoles secondaires.

Pourquoi ce lien est-il si important? «On essaie de donner la chance aux jeunes de s'*amuser* en français. On est limités face à cela. On ne peut pas toujours vivre en français», ajoute Marc Prescott.

Les moyens proposés par les participants du stage de leadership pour atteindre ce but sont multiples: danses collectives, tournois sportifs entre écoles françaises, boîtes à chansons circulantes, camping, journées culturelles... Les jeunes envisageaient même la création d'un journal et l'organisation de voyages-échanges à l'intérieur de la province.

L'intérêt des jeunes pour la formation de l'Association des conseils étudiants paraissant acquis, il s'agit à présent de rédiger une constitution. Cette constitution, qui sera terminée pour le mois de septembre 1988, permettra le lancement officiel de l'association des conseils étudiants.



Marc Prescott, du CJP: «On essaie de donner la chance aux jeunes de s'amuser en français.»

Le comité lui-même serait formé de dix membres: un représentant de chacune des neuf écoles, ainsi qu'un représentant du Conseil jeunesse provincial qui assisterait aux réunions à titre de conseiller. Un élève de chaque école représentée au stage de leadership s'est porté volontaire pour faire partie du comité pour l'année scolaire 1988-1988(2).

Dans l'intervalle, le Conseil jeunesse provincial se propose de poursuivre ses efforts de sensibilisation dans les écoles. Puisque c'est l'intérêt soutenu et la participation des jeunes qui assureront l'épanouissement et l'existence même de l'Association des conseils étudiants.

(1) *Gabrielle-Roy (Ile-des-Chênes), Saint-Paul (Winnipeg), Précieux-Sang (Saint-Boniface), Saint-Joachim (La Broquerie), Pointe-des-Chênes, Saint-Pierre-Jolys, Saint-Jean-Baptiste, Notre-Dame-de-Lourdes, Louis-Riel (Saint-Boniface).*

(2) *Julie-Anne Levreault, de Gabrielle-Roy; Angeli Beaudin, de Saint-Paul; Eymond Toupin, de Précieux-Sang; Christiane Laurencelle, de Saint-Joachim; Donald Legal, de Pointe-des-Chênes; Joël Lambert, de Saint-Pierre-Jolys; Shane Barnabé, de Saint-Jean-Baptiste; Denis Collet, de Notre-Dame-de-Lourdes; Gaby Lepage, de Louis-Riel.*

Ça urge!

Si votre étiquette d'abonné(e) dit:

BLEAU/JOSETTE 00446
149, RUE NOTRE-DAME MAN.
ST-BONIFACE
R2H 0C2 87 11

Votre abonnement arrive à échéance à la fin du mois de novembre.

Vous avez reçu au début du mois votre avis de renouvellement.

*Puisque vous ne voulez pas manquer votre rendez-vous hebdomadaire avec **La Liberté**, envoyez immédiatement votre chèque dans l'enveloppe préaffranchie qui accompagnait l'avis de renouvellement.*

Le prix est encore le même:

21$** pour un an; **39$ pour deux ans.

*Si vous tenez à payer avec du plastique (**Visa** ou **Mastercard**), composez le* **237-4823.**

LA LIBERTÉ

La Liberté, le journal de l'année 1984, 1985, 1986 de l'Association de la presse francophone hors-Québec

SAINT-PIERRE-JOLYS

Des Américains pour les Rois?

Au mois de janvier, pour la Fête des Rois, les résidants de Saint-Pierre-Jolys recevront probablement la visite d'un groupe de francophones américains de Red Lake Falls, un petit village du Minnesota situé à environ 250 kilomètres de Saint-Pierre-Jolys.

Les relations entre les deux villages ont commencé il y a plusieurs années, à l'instigation d'un professeur à l'Université du Minnesota, Virgile Benoit, et d'un groupe d'étudiants francophiles.

Il y a deux ans, une dizaine de résidants de Saint-Pierre-Jolys ont effectué une visite de deux jours à Red Lake Falls. Et le 15 novembre dernier, 4 citoyens des États-Unis ont franchi la frontière canado-américaine pour aller passer la journée à Saint-Pierre-Jolys.



Red Lake Falls est l'un des villages américains situés sur la route historique dite Crow Wing Trail. Au mois de septembre dernier, une caravane historique de 46 personnes avait parcouru la route de Saint-Pierre-Jolys à Saint-Norbert. Et l'on projette de renouveler l'expédition, mais cette fois-ci jusqu'à la frontière des États-Unis.

«Ils sont venus à la messe, puis on a mangé ensemble, et on a passé le reste de l'après-midi à discuter», a expliqué Armand Desharnais, président du comité du musée de Saint-Pierre.

Red Lake Falls est un petit village dont une partie de la population est d'origine québécoise (*souvent depuis le 19e siècle*). Beaucoup d'entre eux parlent encore le français, surtout les gens d'un certain âge. Chez les jeunes, la tradition se perd un peu.

«Red Lake Falls est situé sur la Crow Wing Trail, cette route historique officiellement ouverte en 1844 et qui a donné naissance à des foyers de peuplement entre Winnipeg et Saint-Paul, au Minnesota. Outre Red Lake Falls, il y a bien d'autres villages où vivent des francophones dans cet État américain», précise Armand Desharnais.

Les résidants de Red Lake Falls organisent chaque printemps un festival consacré à la culture françaises, auquel les représentants du comité du musée de Saint-Pierre ont été invités à participer. «Nous voulons faire des échanges d'activités, déclare Armand Desharnais. Pour nous, c'est aussi l'occasion de faire plus de choses en français».

Laurent GIMENEZ



SIMACO Entrepreneur en construction

MAISONS CONSTRUITES SUR COMMANDE

LOTS DISPONIBLES:

• Domaine Marius-Benoist
• St-Boniface • St-Vital • Lorette

Raymond Simard, président, B.A., B. Comm. (Hons.)

237-4798

La suite des États généraux

Établir des priorités

Les audiences publiques étant terminées, la prochaine étape des États généraux de la francophonie sera le Congrès qui se déroulera à Saint-Boniface les 4, 5 et 6 mars.

D'ici là, Michel Lagacé, un consultant embauché pour l'occasion va travailler à l'élaboration d'un document de synthèse qui servira de base aux travaux du Congrès.



Michel Lagacé a assisté à plusieurs des audiences publiques menées par le panel des États généraux. Son contrat stipule d'ailleurs qui devra élaborer sa synthèse en concertation avec les membres du panel.

Michel Lagacé disposera d'un mois pour rédiger le document: du 15 décembre au 15 janvier. Pour mener à bien cette tâche, il utilisera notamment le rapport complet des audiences publiques effectué par Raymond Hébert, qui a assisté à chacune d'entre elles.

Le contrat liant Michel Lagacé au comité organisateur des États généraux stipule également qu'il devra «établir une relation étroite avec les membres du panel» afin «d'ancrer le contenu de la synthèse dans celui des États généraux».

En d'autres termes, la priorité consistera à refléter fidèlement les opinions exprimées par les individus durant les audiences publiques. Lucille Blanchette, présidente du comité organisateur des États généraux, précise:

«La tâche de Michel Lagacé consistera en particulier à ajouter des éléments qui auraient pu ne pas être évoqués au cours des audiences. Pour ce faire, il utilisera des études déjà existantes. Mais tout cela sans changer le contenu de ce que les gens ont exprimé».

Une fois le document de synthèse réalisé, il sera rendu public fin janvier, et le comité organisateur des États généraux espère que les gens donneront leur avis sur le contenu du document, par exemple par voie de presse.

Enfin, viendra le temps du Congrès, dont les modalités restent à régler par les différents sous-comités (1). Faudra-t-il mettre sur pied des ateliers, combien, et pour travailler sur quels thèmes?

Combien y aura-t-il de séances plénières? La seule chose que l'on sache pour l'instant, c'est que tout membre de la communauté pourra participer aux travaux du Congrès.

Selon Lucille Blanchette, le Congrès, si important soit-il, n'est pas le passage obligé pour toutes les demandes qui ont été exprimées durant les audiences.

«Il y a des choses auxquelles on peut déjà répondre. Je pense à Radio-Canada qui a accru dernièrement la participation des jeunes à ses émissions. Et actuellement, nous sommes en train de travailler à la création d'une banque de données sur les étudiants à destination des employeurs. C'est une des choses qui ont été demandées.»

Le Congrès des États généraux permettra-t-il de satisfaire les multiples demandes qui ont été formulées par la population? Lucille Blanchette estime plutôt qu'il donnera l'occasion «d'établir des priorités».

«Dans certains cas, il faudra dire: cette demande n'arrive qu'en 10e position. Il y en a d'autres qui passent avant. Mais cela ne veut pas dire qu'elle ne sera pas prise en considération.»

Laurent GIMENEZ

(1) *Le comité organisateur des États généraux est composé de cinq sous-comités: audiences publiques; Congrès; communications; contenu; culturel et social.*

Invitation spéciale

Messe des jeunes

Venez tous!

- en l'église du Précieux-Sang 200, rue Kenny
- les dimanches à 20h
- café, beignes et échange d'opinions après la messe



C'est le rassemblement populaire des communautés francophones dans le cadre du

 Festival du Voyageur

le samedi 20 février 1988

- Arrivée à 12h au Parc du Voyageur, rue St-Joseph, à Saint-Boniface
- Activités de participation de **12h30 à 16h30.**
- Spectacle pour tous de **16h à 18h30** (Vincent Dureault, M.C.)

De nombreux prix de participation à gagner

L'entrée et l'inscription sont gratuites

Quelle sera la paroisse championne en 1988???

Personnes contacts dans les paroisses:

Ile-des-Chênes ..... Cécile Bérard (878-3238)
La Broquerie ..... Gilles Normandeau (424-5247)
Lorette ..... Gisèle Loyer (878-3509)
St-Adolphe ..... Raymond Poirier (883-2153)
Ste-Anne ..... Jacques Gagnon (422-5221)
Notre-Dame-de-Lourdes ..... Jean Foidart (248-2016)
Somerset/St-Léon ..... Gisèle Timmerman (744-2360)
St-Claude ..... Lorraine Gaudet (379-2291)
St-Malo ..... Claudette Rémillard (347-5551)
St-Pierre ..... Edmond Labossière (433-7223)
Ste-Agathe ..... Suzanne Gagnon (882-2493)
St-Georges ..... Paulette Dupont (367-8221)
St-Lazare ..... Annette Chartier (683-2301)
Laurier ..... Marie Savard (447-2516)
St-Norbert ..... Cécile Foidart (261-9324)

Téléphonez à votre personne-contact afin d'être présent à «La Dérouine», ou ramassez l'information à votre caisse populaire! Si votre paroisse veut participer et qu'elle n'apparait pas sur la liste, contactez Bernice au 237-7692.

Dépêchez-vous de vous inscrire. Il n'y a que cinquante (50) places par paroisse. L'activité se limite aux participants inscrits.

Célébrons la «JOIE DE VIVRE» à «LA DÉROUINE» 1988!



Avec la collaboration des caisses populaires du Manitoba.

Centre de Jeunes

Invitation à tous!

les jeudis à 19h30, 15 à 17 ans

les dimanches à 19h00, 18 ans et plus

466, rue Aulneau



SALON MORTUAIRE

E.J. Coutu, président
L.P. Coutu

«Un service fort de la tradition»

Nous vous offrons un service d'informations sur les coûts, choix de cercueil (option d'acheter ou de louer), crémation, préparation, etc. N'hésitez pas d'entrer en communication avec nos conseillers professionnels afin de vous procurer ces informations importantes.

Edouard Coutu
661-6107

156, rue Marion, Saint-Boniface (Manitoba) Tél.: 233-7453



VITE LU, VITE SU

Fannystelle — Malgré la défaite des Bombers, les responsables du Club de Fannystelle espèrent bien attirer au moins 150 personnes à la fête qu'ils organisent dimanche 29 novembre à l'occasion de la Coupe Grey.

Pour la deuxième année consécutive, les participants pourront assister au match sur un grand écran mesurant 8 pieds sur 8. Pour le reste de la soirée, un bal, un repas et une vente de boissons sont prévus, pour la somme de 15$.

L'année dernière, 120 personnes étaient venues, et 275$ de bénéfices avaient été recueillis, pour les différentes activités organisées par le Club de Fannystelle.

Pour tout renseignement, appeler Richard Piché au 436-2449. La fête se déroulera à la salle communautaire de Fannystelle (Fannystelle Hall).

Peut-être une réunion à Baptiste avant Noël

S'organiser pour offrir la différence

La Société de développement de Saint-Jean-Baptiste s'apprête à organiser une réunion publique pour présenter à la population un projet destiné à raviver l'économie du village, grâce au tourisme.

«On peut offrir quelque chose de différent aux touristes qui passent sur la route 75. Nous sommes un village francophone, et les Américains sont attirés par la culture et la qualité de vie françaises. Il y a aussi l'église et le couvent, qui constituent des pôles d'attraction», explique Philippe Sabourin, président de la Société de développement.

Le projet consisterait à développer le centre de Saint-Jean-Baptiste en favorisant l'implantation de commerces, de petites industries et d'ateliers d'artisanat. Le but: créer un pôle d'attraction pour les touristes, notamment américains, qui passent sur la route 75 en direction de Winnipeg ou des États-Unis. Ainsi, bien sûr, que pour les habitants de la région.

«Il faut que les gens se disent: ça vaut la peine de faire quelques milles de plus pour aller à Saint-Jean-Baptiste», ajoute Philippe Sabourin, qui est aussi président de la Chambre de commerce locale.

S'il est adopté, le projet sera mis en pratique dans les années qui viennent. Aucune décision précise n'a encore été prise, mais on parle, par exemple, d'ouvrir un nouveau restaurant et une boulangerie, ou encore de construire des appartements à louer pour les personnes à la retraite.

«L'important, c'est de créer une dynamique, poursuit Philippe Sabourin. Il y a, depuis plusieurs années déjà, des idées qui circulent un peu partout à ce sujet. Je connais des individus qui seraient prêts à commencer et à investir. Il faut leur en donner l'occasion».

Le président de la Société de développement estime que cet organisme pourra jouer un rôle pour lancer le mouvement, si cela est nécessaire. «On peut acheter un terrain ou bâtir un édifice, pour aider un partenaire quelconque. Mais notre rôle devrait être avant tout de coordonner les choses. Ensuite, c'est aux entrepreneurs d'agir».

Laurent GIMENEZ



Philippe Sabourin pense que la réunion publique pour annoncer le projet pourrait avoir lieu avant Noël. «La construction de notre aréna, l'une des plus belles de la région, montre ce qu'une communauté est capable de faire lorsque tous ses membres travaillent ensemble». photo: Laurent Gimenez

100 000$ pour le développement économique

La Société de développement de Saint-Jean-Baptiste a vu le jour au début des années 70.

Le rôle de la Société consiste à faciliter l'implantation de commerces ou de petites industries à Saint-Jean-Baptiste. Avec trois principaux moyens d'action: l'information, les prêts d'argent (*à des taux d'intérêts fixes remboursables sur plusieurs années*), et l'aide «en nature» (*achat de propriétés ou de locaux loués ensuite à un entrepreneur, prises de participation dans une entreprise, etc.*)

En tout, une demi-douzaine de projets ont été ainsi pu être réalisés. La Société compte actuellement environ 225 actionnaires, et le capital représente approximativement 100 000$. Son activité est à but non lucratif, et les membres sont tous des bénévoles.

CN

DÉPENSES D'ENTRETIEN DES EMBRANCHEMENTS TRIBUTAIRES DU TRANSPORT DU GRAIN

Ce sommaire est publié conformément aux exigences de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest (LTGO), article 29(5). Il énumère les dépenses encourues par le CN au cours de l'année civile 1986 pour l'entretien du CN tributaires du transport des céréales. Ces dépenses sont encourues annuellement pour assurer que le réseau de transport ferroviaire est adéquat, fiable et efficace pour les besoins futurs de transport ferroviaire du grain.

La campagne agricole 1986/87, les lignes tributaires du transport du grain sur lesquelles ces dépenses ont été encourues formaient partie du réseau du CN et ont servi à l'acheminement de 17.2 million tonnes métriques de céréales relevant de la LTGO. Ces dépenses sont faites dans le but de permettre au CN d'offrir des services de transport concurrentiels, économiques et efficaces pour les céréales LTGO.

Total des dépenses de 1986

Entretien des voies et de l'emprise	21 452 009$
Rail et autre fournitures	639 710
Traverses	2 756 546
Ballast	1 420 263
Soudage, meulage et mesure	444 133
Ponts, chevalets et ponceaux	1 848 685
Immeubles	817 145
Enlèvement de la neige	2 123 298
Divers	2 047 546
TOTAL	33 549 335$

CN — le CÉRÉALIER NATIONAL

VITE LU VITE SU

Saint-Boniface — Le docteur Henri Marcoux, de Saint-Boniface, a reçu une mention spéciale pour ses années de «loyaux services» au sein de l'Association chiropratique canadienne (*ACC*).

C'est à l'occasion de sa dernière assemblée générale annuelle (*du 21 au 24 octobre à Toronto*) que l'ACC a décerné cette mention au docteur Marcoux, qui possède un cabinet d'orthopédie chiropratique à Saint-Boniface depuis 1966.

Henri Marcoux, né à Saint-Boniface, a appartenu au conseil d'administration de l'ACC pendant six ans. Il a aussi été durant 4 ans directeur du Comité des relations publiques, dont il reste membre.

Diplômé en orthopédie chiropratique, membre du collège des sciences chiropratiques, Henri Marcoux s'est également investi dans différentes activités proprement franco-manitobaines, tel le Festival du Voyageur.

L'ACC est l'une des plus importantes associations professionnelles de la santé au Canada. Elle regroupe 2 500 praticiens de la chiropraxie, la 3e plus importante profession de la santé au Manitoba après la médecine et la chirurgie dentaire.



Henri Marcoux. Entre autres activités franco-manitobaines, la chiropraticien de Saint-Boniface a été le premier président de la Fédération provinciale des comités de parents.

◆

Lorette — La commission scolaire de La Seine espère que la construction d'un nouveau bâtiment à l'école Lagimodière de Lorette pourra commencer dès le printemps prochain.

Le bâtiment comprendra 10 salles de classe qui pourront accueillir entre 225 et 250 élèves de la maternelle à la 9e année pour le programme français. À l'heure actuelle, les trois programmes (*français, anglais, immersion*) sont hébergés dans le même bâtiment.

◆

Norwood — Le bureau divisionnaire de la commission scolaire de Norwood va s'informatiser dans les semaines qui viennent.

«Le travail administratif sera plus efficace et la productivité sera sans doute aussi supérieure», explique Raymond Bisson, directeur général adjoint de la division.

Par la suite, les écoles de la division pourront à leur tour être équipées d'ordinateurs (*certaines en possèdent déjà*) et être directement reliées au bureau divisionnaire grâce à l'informatique.

La première tranche du programme d'informatisation coûtera 13 500$, entièrement assumés par la division elle-même. Mais d'autres dépenses seront nécessaires par la suite, pour compléter l'installation.





Régis Labossière (au centre), entouré de plusieurs visiteurs au Centre des jeunes. Au mois de juin 88, les membres du conseil d'administration feront le bilan des 10 premiers mois d'activités. photo: Laurent Gimenez

Le Centre des jeunes à Saint-Boniface

Pour discuter, tout simplement

Depuis quelques semaines, une permanence est ouverte deux jours par semaine au local scouts (*466, rue Aulneau*) pour les jeunes francophones qui désirent se rencontrer et discuter. Une première à Saint-Boniface.

«Le Centre des jeunes à l'avantage d'offrir une structure, mais une structure sur laquelle les jeunes ont leur mot à dire. Ce sont eux qui décident, à chaque rencontre, des activités qu'ils vont avoir. C'est peut-être pour ça qu'ils reviennent tous au moins une fois», explique Régis Labossière, 23 ans, coordinateur du projet.

«C'est un lieu de rencontre organisé par les jeunes et pour les jeunes», précise d'emblée Régis Labossière. «On peut jouer aux cartes, faire de la musique, chanter, ou tout simplement discuter. La conversation peut durer un quart d'heure ou deux heures».

La permanence du jeudi soir est réservée aux jeunes de 15 à 17 ans, et celle du dimanche soir aux personnes âgées de 18 ans et plus. La soirée commence à 19h30 et peut se poursuivre jusqu'à 23 heures. L'entrée est entièrement libre et gratuite. Seule condition: on est prié de parler français.

Jusqu'à présent, le nombre de participants à chaque rencontre tourne autour de la douzaine. «Mais on a assez de place pour accueillir jusqu'à 40 personnes», précise le coordinateur.

Parmi les participants, on trouve un nombre à peu près égal de garçons et de filles, dont la moyenne d'âge se situe autour de vingt ans. Et il n'y a pas que des voisins du local scout, mais également des résidants de Norwood, Saint-Vital, Transcona, etc. Certains sont étudiants, d'autres déjà insérés dans la vie active.

Le Centre des jeunes a vu le jour grâce à l'union et à la volonté de six paroisses francophones (1). L'abbé Marcel Carrière (*paroisse Cathédrale*), président du conseil d'administration bénévole du Centre, explique:

Des films

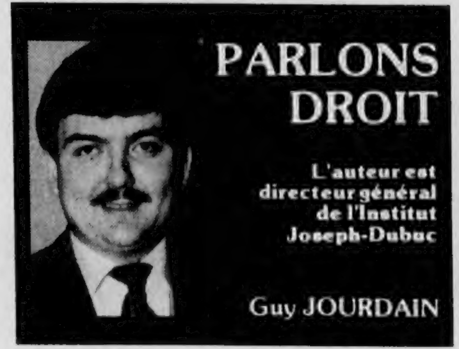
«Les prêtres ses ont fait l'écho des demandes exprimées par les jeunes concernant la création d'un centre où ils pourraient se rencontrer en toute liberté. Chacune des six paroisses a apporté son aide financière, ce qui représente en tout 10 000$. Nous avons également reçu 500$ de la Fondation Radio Saint-Boniface.»

«Le projet est encore en train de se bâtir, ajoute Régis Labossière. Par la suite, on pourra inviter des personnalités pour des discussions, ou encore se procurer du matériel pour projeter des films. Mais je le répète une nouvelle fois: ce sont toujours les participants qui décideront de ce qu'ils veulent faire».

Laurent GIMENEZ

(1) *Les six paroisses associées au projet sont les suivants: Cathédrale, Précieux-Sang, Saint-Eugène, Sainte-Marie, Saints-Martyrs-Canadiens, Notre-Dame-de-l'Assomption.*

Successions et testaments



Qui n'a pas entendu parler du vieil oncle inconnu qui laisse à sa mort une immense fortune à un neveu ou à une nièce aux moyens bien ordinaires? On dit que l'oncle avait couché le neveu ou la nièce sur son testament.

Mais qu'est-ce qu'un testament? Quelles formalités doit-on remplir pour faire un testament valide? Qu'arrive-t-il si l'on décède sans testament? Voilà quelques unes des questions auxquelles nous tenterons de répondre aujourd'hui.

Deux catégories de successions

En vertu de notre droit, les personnes qui décèdent transmettent leurs biens selon les dispositions prévues par leur testament ou, à défaut de testament, selon les dispositions du régime légal prévu à cette fin.

La transmission des biens d'une personne décédée s'appelle **succession.** Notons que, dans certains contextes, le terme «succession» s'entend des biens du défunt eux-mêmes, plutôt que de leur transmission.

La transmission des biens qui se fait selon les dispositions d'un testament s'appelle **succession testamentaire**. La transmission des biens qui se fait selon le régime légal s'appelle **succession ab intestat**, cette expression latine signifiant «de celui qui n'a pas fait un testament».

Les successions testamentaires sont régies par la *Loi sur les testaments* et les successions ab intestat sont régies par la *Loi sur la dévolution des successions.*

Successions ab intestat

Définissons d'abord certains termes. Le mot «conjoint» s'entend du conjoint légitime uniquement; il ne s'entend donc pas du conjoint de fait (appelé en anglais «common law spouse»). Le mot «postérité» s'entend de tout descendant en ligne directe du défunt, c'est-à-dire des enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, etc., nés du mariage ou hors du mariage ou adoptés. Le terme «succession» s'entend des biens du défunt.

Voici donc les quatre règles principales:

1. Dans le cas où il y a un conjoint mais aucune postérité, le conjoint hérite de toute la succession, sans égard à sa valeur.
2. Dans le cas où il y a un conjoint et une postérité et où la valeur de la succession ne dépasse pas 50 000$, le conjoint hérite de toute la succession.
3. Dans le cas où il y a un conjoint et une postérité et où la valeur de la succession dépasse 50 000$, le conjoint hérite des premiers 50 000$ et de la moitié de l'excédent et les enfants héritent de l'autre moitié de l'excédent.
4. Dans le cas où il n'y a ni conjoint ni postérité, les père et mère du défunt héritent chacun de la moitié de la succession.

Successions testamentaires

Liberté de tester

Comme principe de base, les citoyens sont libres de léguer leurs biens comme ils l'entendent dans leur testament. Toutefois, comme nous le verrons, la *Loi sur le douaire* et la *Loi sur la réserve héréditaire* apportent quelques adoucissements à ce principe.

Quatre forme de testaments

Il existe quatre formes de testaments: le testament solennel, le testament olographe, le testament des militaires et des marins et le testament international.

Nous nous attarderons uniquement aux deux premières formes, soit celles qui sont le plus utilisées dans la vie quotidienne.

Essentiellement, le testament solennel est un écrit signé par le testateur en présence de deux témoins. C'est le testament le plus courant et c'est celui que l'on signe généralement chez son avocat.

Le testament olographe est un écrit rédigé entièrement de la main du testateur et signé par lui. Ce testament est valide-ment fait sans la présence de témoins.

Le douaire

Le douaire garantit au conjoint survivant le droit d'obtenir, s'il le désire, la moitié de la succession et la jouissance du foyer conjugal (appelé en anglais «homestead») pour le reste de sa vie. Toutefois, le conjoint survivant peut renoncer au douaire et choisir de recevoir les dons prévus au testament en sa faveur.

Règlement de la succession

Lors d'un décès, il faut que quelqu'un rassemble tous les biens, paie les dettes, les frais entraînés par le décès et l'impôt sur le revenu et remette les biens de la succession à l'héritier. S'il y a un testament, le représentant du défunt est appelé **exécuteur**. En l'absence d'un testament, il est appelé **administrateur**.

L'exécuteur tire du testament son pouvoir juridique de régler la succession. Cependant, dans presque tous les cas, l'exécuteur demande à la Cour du Banc de la Reine des «lettres d'homologation». L'homologation confère à l'exécuteur un statut officiel face aux créanciers et aux autres personnes prenant part au règlement de la succession.

L'administrateur ne peut obtenir le pouvoir juridique de régler la succession qu'en demandant à la Cour du Banc de la Reine, après le décès, de lui délivrer des «lettres d'administration».

La réserve héréditaire

Aux fins de la *Loi sur la réserve héréditaire*, les personnes à charge du défunt sont son conjoint et ses enfants.

Une personne à charge qui est d'avis qu'elle n'a pas reçu suffisament de biens pour subvenir à ses besoins peut avoir recours à la Cour du Banc de la Reine, qu'il y ait un testament ou non. Si la Cour accueille la requête, elle va, à toutes fins pratiques, réécrire le testament et partager les biens de façon à subvenir aux besoins de la personne à charge. À défaut de testament, la Cour partagera d'abord les biens de façon à subvenir aux besoins de la personne à charge, sans tenir compte des règles applicables aux successions ab intestat.



VITE LU, VITE SU

Saint-Norbert — Si les danses du bon vieux temps vous intéressent y compris les danses carrées de la Rivière-Rouge, une occasion se présente.

«On désire former un groupe de personnes», explique Denise Vigier de Saint-Norbert. Pour de plus amples renseignements, appelez, après 18h, Denise au 269-3687 ou Georges au 269-1178.

L'émotion de la nouvelle danse



Les soeurs Wilson: au coeur de l'Aréna

Sous l'impulsion de leur dernier disque, Bad Animals, dont le hit «Alone» est resté plusieurs semaines numéro 1, le groupe Heart apporte son rock léger à l'Aréna de Winnipeg.

Nancy (*la guitariste, à droite*) et sa soeur Ann (*la chanteuse*) Wilson ont fait du chemin musical depuis leurs débuts sur disque (*vous vous rappelez «Barracuda» et «Magic Man»?*) il y a maintenant 11 ans.

Dans un programme double avec Heart, les Californiens Mr. Mister entonneront, entre autres, leur Kyrié Eleison en première partie le 8 décembre.

Dans un tout autre genre, plus dur celui-là, un autre programme double s'amène à la salle du Centenaire sous la forme de Helix et Haywire le 30 novembre.

Du métallo on passe au rétro en cette même salle du Centenaire où le chant a cappella des Nylons fera écho les 8 et 9 décembre.

Finalement, en cet automne où on a pu voir en spectacle Charley Pride et Johnny Cash, il ne manquait plus que Tammy Wynette pour compléter le portrait. La grande dame du country donnera deux spectacles le 1er décembre, au Pantages Playhouse, à 18h30 et à 21h30.

Une grande soif...

Le compositeur Offenbach aurait dit une fois à ses musiciens: «C'est très très très bien, mais ce n'est pas ça du tout du tout du tout du tout...»

C'était un peu ma réaction en sortant du spectacle du **Big Band** de **Ron Paley** avec l'**Orchestre symphonique de Winnipeg** dimanche 22 novembre à la salle du Centenaire.

Les cinq pièces originales de **Ron Paley** auxquelles on a eu droit (*après quelques changements au programme*) témoignaient d'une vivacité brillante. Le doyen du jazz winnipégois compose aisément et de façon ingénieuse dans tous les genres musicaux: de la **fugue** au **jazz** en passant par le **pop-rock**.

Un problème surgissait, par contre, au niveau de la forme. Chacunes des compositions finissaient par former une sorte de **pot-pourri** de mélodies indépendantes.

La division des numéros en segments (*parfois mal reliés*) et surtout le changement continuel de genres musicaux impatientaient le spectateur qui ne pouvait pas s'attacher à un air de peur qu'on le lui enlève subitement quelques secondes plus tard.

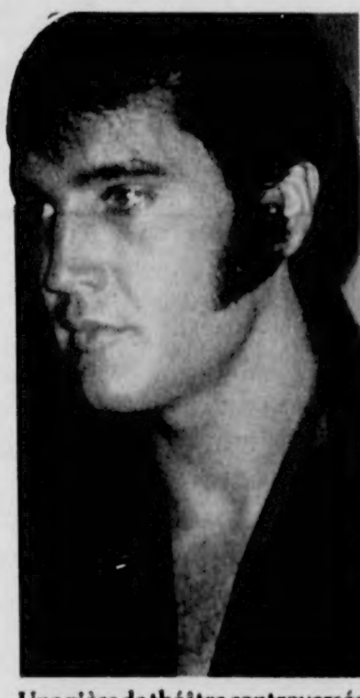
Sing Sing

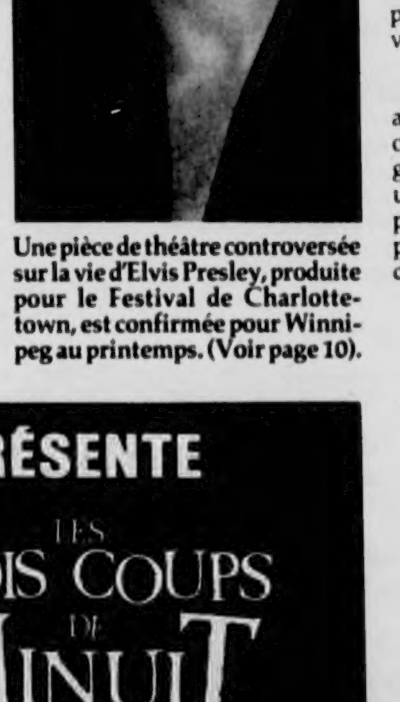
Les musiciens, qui s'étaient montrés en pleine forme au cours de versions absolument haletantes de **Sing Sing Sing** de **Benny Goodman** et **It Don't Mean a Thing** de **Duke Ellington** et **Irving Mills**, semblaient échanger l'émotion contre la rigueur technique pour ces compositions en fragments du claviériste winnipégois.

À la fin, j'en suis ressorti avec de la musique plein les oreilles, mais, aussi, avec une grande soif d'entendre au moins une des ces mélodies développées en composition autonome pour lui donner un élan et une direction.

Daniel TOUGAS

Sommaire





Une pièce de théâtre controversée sur la vie d'Elvis Presley, produite pour le Festival de Charlottetown, est confirmée pour Winnipeg au printemps. **(Voir page 10).**

Gâtez-vous

L'artiste folk, Connie **Kaldor**, qui participera au **Festival olympique des arts** avec **John Allan Cameron** et **Valdy** entre autres le 27 janvier à Calgary, se produira à Winnipeg samedi **28 novembre**.

La chanteuse de la Saskatchewan jouera au **West End Cultural Centre** à **20h**.

◆

C'est «**Deux visions du Manitoba**» qui auront les honneurs de la cimaise au **Centre culturel franco-manitobain** jusqu'au 3 janvier. Le calme et la stabilité sont les mots clés dans les acquarelles réalistes de **Guy St-Godard** à la Galerie 1.

À la Galerie 2, c'est l'**urbain** qui prime, avec les huiles grandeur nature de **Mary McGuire**.

◆

L'exposition historique **Vistas of Promise** est en montre à la **Galerie d'art de Winnipeg** jusqu'au 17 janvier. **Vistas of Promise**, qui illustre l'histoire du Manitoba entre 1874 et 1919, comprend 233 dessins et peintures.



Ces personnages dinosauresques sont deux critiques de films qui évalueront les dessins animés dans The Festival of Claymation à la Cinémathèque (*100, rue Arthur dans le Artspace*), du 26 novembre au 2 décembre à 20h, avec matinées à 14h les 28 et 29 novembre.

Vous avez peut-être vu d'autres personnages de glaise du créateur Will Vinton dans le film Return to Oz. Pour cette anthologie de ses meilleurs dessins animés, Will Vinton a eu l'idée de créer deux personnages, à la «Siskel and Ebert», pour critiquer le contenu et servir de lien entre les segments du film.





Léger, d'accord, mais...

Si j'étais chroniqueur sportif, je dirais que le Manitoba Theatre Centre (*Mainstage*) possède actuellement une fiche de 0 sur 2 pour l'année en cours.

Après un début de saison si léger qu'il a fini pas s'envoler (**Royalty is Royalty**, *de W.O. Mitchell*), le **MTC** fait un tour (*encore plus oubliable*) du côté des prêcheurs à la télévision.

The 101 Miracles of Hope Chance, c'est l'histoire d'une infirmière, **Ellen Chance**, qui croit avoir ranimé un jeune garçon après qu'il était censé être mort.

Deux hommes co-fondateurs d'une église médiatique nommée **God Loves You Inc.** convainquent **Ellen Chance** d'exécuter ses miracles à la télévision pour le plus grand profit de l'église et de ses investissements dans des condos de luxe.

Évidemment, les miracles télévisés sont tous truqués et tout le monde semble le savoir... sauf **Ellen**. (*Ce qui donne une idée de la qualité du scénario*).

Ajoutez à cela un reporter qui essaye de dévoiler l'escroquerie qu'est toute l'opération et vous avez l'intrigue.

C'est une pièce qui est relativement drôle, aussi comique que le sitcom moyen, mais elle est à peu près la moitié aussi crédible.

Ce texte d'**Allan Stratton** tombe vite dans un jeu de bons et de méchants, une intrigue dans laquelle on finit par préférer les méchants aux bons, tellement les bons nous énervent.

C'est vrai que le rôle du **MTC (Mainstage)** est d'offrir du théâtre plus léger. Mais même le léger peut être bien construit et crédible. Ce n'est malheureusement pas le cas de **The 101 Miracles of Hope Chance.**

◆

Le choeur en poésie! Quelque 560 étudiantes et étudiants de la division de **La Montagne** ont participé au **Festival de poésie et d'art dramatique** la semaine dernière.

Avec 199 numéros au programme cette année, ce **25e Festival** n'avait rien d'ordinaire. En tout, il y avait 21 choeurs parlés (*des classes entières qui récitent des poèmes*), 171 participants à la poésie solo et 7 pièces de théâtre.

Ce **Festival**, fondé en 1964, célèbre cette année sa 25e édition. Si, après avoir fait un rapide calcul, ce chiffre vous paraît curieux, c'est parce que des changements ont fait qu'il y a eu **deux** Festivals en 1981.

Tire-toi! La formation rock winnipégoise **The Cheer** filmera son premier vidéo-clip quelque part en ville à la fin de novembre.

La chanson qu'on mettra en scène, **Shot With Our Own Guns**, passe à la radio au Manitoba depuis quelques mois déjà.

Le groupe compte enregistrer un EP de six chansons dans les prochaines semaines sous la direction d'un autre musicien né à Winnipeg: **Bob Rock de Rock 'n' Hyde.**



Le reporter clandestin, Ted Beattie (*John C. MacKenzie*), tente d'extraire une confession de Ellen Chance (*Alison Macleod*) dans The 101 Miracles of Hope Chance au Manitoba Theatre Centre (Mainstage) jusqu'au 12 décembre.

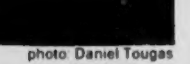


photo: Daniel Tougas

Le chorégraphe montréalais Daniel Léveillé a passé le mois d'août 87 dans le Osborne Village en train de chorégraphier Grand Dieu! Pourquoi suis-je moi? pour les Contemporary Dancers.

L'oeuvre, dont la première mondiale a eu lieu au théâtre Gas Station cette semaine, est l'une de quatre nouvelles pièces qui lancent la saison des Danseurs Contemporains. (Au Gas Station jusqu'au 5 décembre).

J'ai eu l'occasion de parler avec Daniel Léveillé de ce médium d'expression bien en vogue, la nouvelle danse.

Mais qu'est-ce que c'est que ça?

Il y a eu un brouillage de cartes dans le monde des arts de la scène depuis une dizaine d'années. Le théâtre, le mime, l'électronique, la danse se mêlent. Un nouveau genre est né, la performance. Y a-t-il une différence entre cette performance multi-disciplinaire et la nouvelle danse?

C'est difficile pour moi d'en parler, parce que comme créateur je m'accorde tous les droits. Je n'essaie pas de m'en tenir à la danse. Ce que j'utilise beaucoup, c'est le côté théâtral. Non pas faire des phrases et dire des textes, mais plutôt travailler avec les émotions.

Ce qui me gêne, moi, quand je vois des danseurs, c'est quand la performance physique est à ce point accentuée qu'il n'y a pas d'émotions. Ce ne sont que des exécutants de mouvements.

Il n'y a que de très grands interprètes qui sont capables de passer par-dessus ça, comme en ballet, par exemple. Pour arriver à donner des émotions par-dessus une technique de ballet, c'est incroyable ce que ça demande.

Moi, je pars toujours des émotions. Je mets les danseurs dans la situation d'avoir à traiter avec leurs propres émotions et ensuite, il y a des mouvements qui se greffent par-dessus ça.

Quelle évolution y a-t-il eu dans votre création depuis But I Love You interprété par les Contemporary Dancers en 84?

But I Love You était la première pièce de toute cette période-là. Je pousse plus loin ma recherche. C'est un champ exploité par peu de personnes, en tout cas ici au Canada.

Vous avez dit une fois qu'il y a très peu de compagnies de danse qui reçoivent des chorégraphes de partout et que les Danseurs Contemporains ont cette ouverture-là sur l'extérieur.

Oui, je pense que Tedd (*Robinson, le directeur artistique*) fait un travail remarquable. En plus des chorégraphes qu'il invite, il y a le Festival de danse qu'il met sur pied (*au printemps*).

Pour un public, c'est extraordinaire. Et le public demande en même temps des organismes artistiques d'être à la fine pointe de ce qui se fait. Comme spectateurs, on a une responsabilité de voir des choses, pour voir l'évolution. Sinon, si vous attendez dix ans avant de vous rattraper, vous aller dire «Mais qu'est-ce que c'est que ça? Je ne comprends rien».

On sait que David Bowie s'est servi un peu de nouvelle danse sur scène lors de sa dernière tournée. Croyez-vous que ce sera le nouveau médium à percer chez le grand public?

Je pense qu'à un tel niveau, c'est très limitatif. Même si David Bowie change un peu l'aspect visuel de ses spectacles, il ne peut pas faire un travail aussi profond qu'on le fait, ça restera toujours superficiel. Il va, par contre, créer une image et, dans ce sens-là, peut-être qu'il peut aider à amener un plus grand public vers ce qu'on fait.

La Tougâterie. *Le* Globe and Mail (ou encore le «Mop and Pail», comme dirait un ami) *a fait un petit encadré cette semaine sur les capitales européennes qui possèdent des homonymes au Canada.*

Le nombre donné est **douze**. *Mais l'auteur en a oublié au moins une.*

D'abord, je vous donne sa liste. Neuf d'entre elles se trouvent en **Ontario: Athens** (population de 938), **Brussels** *(998)*, **Copenhagen** *(83)*, **Dublin** *(295)*, **London** *(262 000)*, **Moscow** *(75)*, **Paris** *(7 300)*, **Vienna** *(373) et* **Warsaw** *(314)*.

Il y a deux en **Saskatchewan: Hague** *(655) et* **Stockholm** *(406) et une seule à* **l'Ile-du-Prince-Edouard, Belfast** *(29)*.

Vous savez laquelle le chercheur n'a pas trouvée? **Bruxelles** *au* **Manitoba.**

Ce n'est pas étonnant, c'est une des seules au Canada qui porte l'épellation française du nom.

Prairie Theatre Exchange présente

DONT BLAME THE BEDOUINS

(NE BLÂMEZ JAMAIS LES BÉDOUINS)

de René-Daniel Dubois

traduction Martin Kevan

En version anglaise au Prairie Theatre Exchange
160, rue Princess

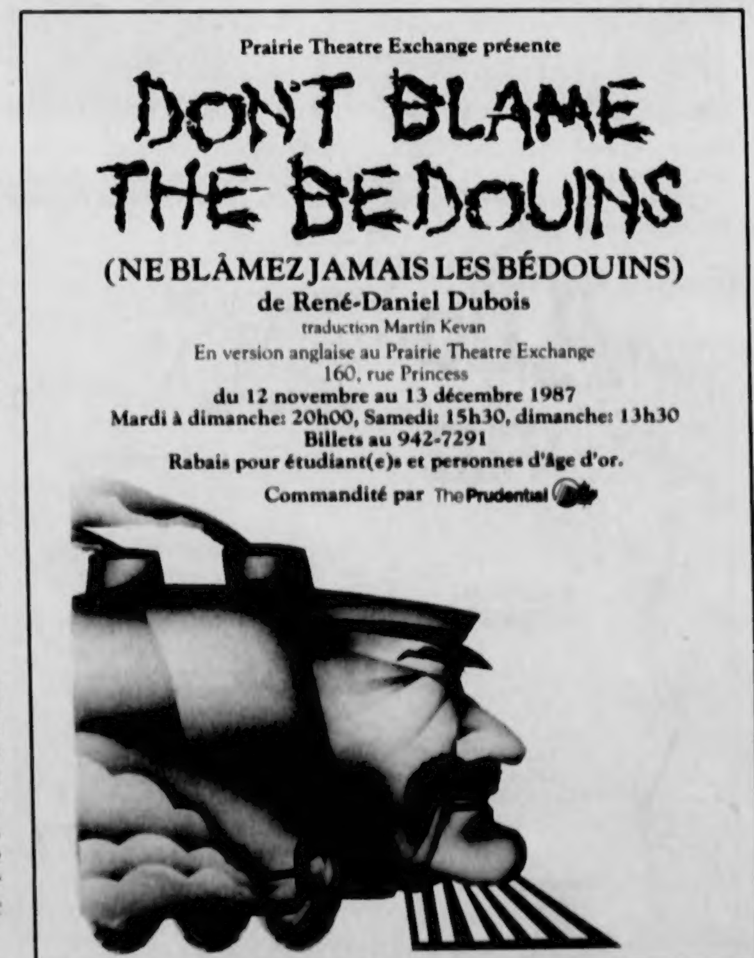
du 12 novembre au 13 décembre 1987

Mardi à dimanche: 20h00, Samedi: 15h30, dimanche: 13h30

Billets au 942-7291

Rabais pour étudiant(e)s et personnes d'âge d'or.

Commandité par The Prudential



Deux films, mais un coup fin

Normalement, quand on va voir une version américanisée d'un film européen, il faut s'attendre au pire.

Three Men and a Baby, la version disneyesque tant attendu du succès français **Trois hommes et un couffin** n'est pas la pire adaptation, mais ce n'est pas non plus la meilleure.

Ce qu'on note généralement dans ce film, qui met en vedette **Tom Selleck** de Magnum P.I., **Ted Danson** de Cheers et **Steve Guttenberg** d'un peu partout, c'est qu'il manque la sensibilité et l'attention aux détails que possédait le film français.

Voilà la scène: trois tombeurs de femmes découvrent un jour un bébé de moins de 10 mois sur leur seuil de porte. Une note qui accompagne l'enfant dit que l'un des playboys (*Jack, joué par Ted Danson*) est le père et qu'il doit maintenant en prendre soin.

Malheureusement, ce même **Jack** est en Turquie en train de tourner un film et c'est ses deux copains qui se voient obligés de s'en charger.

L'idée du film est foncièrement bonne et cette réalisation de **Leonard Nimoy** (*Mr. Spock de Star Trek*) est réussie par bouts. Dans une des premières scènes où **Steve Guttenberg** et **Tom Selleck** changent la couche de la petite fille, c'est hilarant, sans doute la meilleure séquence du film.

Mais cette production **Touchstone** (*Disney*) ne fait pas ressortir ce mystérieux côté maternel chez les hommes, comme le faisait si bien l'original de **Colline Serreau.**

On n'a pas pu résister non plus d'insérer une course en voiture et à pied aux sons d'une musique battante. C'est une scène qui détonne dans un film qui ne demandait pas une injection de gros suspense.

Dans le fond, il est temps que l'**Amérique du Nord** s'habitue à lire des sous-titres pour que les compagnies de films cessent de faire la récupération de tout ce qui marche à l'étranger.

Mais tout cela, on pourra s'en reparler quand sortira la version «américaine» du **Déclin de l'empire américain!**

Steve Guttenberg, Tom Selleck et Ted Danson en ont plein les bras avec la petite Mary dans Three Men and a Baby, la version américaine de Trois hommes et un couffin, aux cinémas St-Vital, Portage Place et Garden City.

Elvis au Playhouse. Un spectacle à propos de la vie de **Elvis Presley** produit cet été à Charlottetown sur l'**Ile-du-Prince-Edouard** passera à Winnipeg du 21-27 mars, au Pantages Playhouse.

La pièce, qui s'intitule **Are You Lonesome Tonight?** a créé une controverse au **Festival d'été de Charlottetown** parce que le directeur artistique refusait d'enlever une litanie de jurons du scénario.

La tournée nationale du spectacle démarrera à **Vancouver** le 22 février et aboutira à **Montréal** au mois de mai.

La distribution sera la même qu'à Charlottetown avec **Leon Pownall** dans le rôle d'Elvis adulte et **Ben Bass** dans la peau du jeune chanteur.

Des contes de Noël sur les ondes. Pour la 8e année consécutive, **CKSB** a lancé son concours de contes de Noël.

Le concours, pour lequel la radio de **Radio-Canada** a reçu près de 1 800 créations l'an dernier, s'adresse aux élèves de la 2e à la 12e année. Il y a également une catégorie pour les 18 ans et plus.

Les contes sont jugés sur l'originalité et le style. C'est avant **le 4 décembre** qu'on doit soumettre son oeuvre. Les gagnants seront dévoilés le 18 décembre et on lira en ondes les meilleurs contes à l'émission **Radio-Réveil** dans la semaine du 21 au 25 décembre.

photo: Daniel Tougas

On ne choisit pas toujours ses conditions de travail. C'est ce que l'équipe radio-canadienne de Léo Foucault a découvert jeudi soir 19 novembre. Le réalisateur franco-manitobain tournait une séquence de prise d'otage sous un vent (*exceptionnellement*) glacial à l'angle des rues Carlton et Qu'appelle au centre-ville.

«Tout le processus de tournage est ralenti par le froid, affirme le réalisateur. L'acte pourtant simple de sortir du scotch tape de ta poche et de coller quelque chose devient une affaire de cinq minutes».

Ces scènes feront partie d'une émission intitulée The Last Stand (*un titre approprié en tenant compte du froid*). L'émission, qui passera dans le cadre de la série The Way We Are à CBC, devrait être diffusée au printemps.

Gâtez-vous *(spécial)* *(Le kit de survie de Noël)*

L'un des problèmes avec les activités culturelles au temps de Noël, c'est que les billets s'écoulent très vite. Souvent, une fois qu'on a décidé d'assister à un spectacle, il ne reste plus de billets.

Dans le but d'assurer une place, pour vous et pour votre famille, voici une liste de concerts et spectacles dont les billets s'évaporent dans un rien de temps.

Le Ballet: Le traditionnel **Casse-Noisette** (*Nutcracker*) du **Ballet royal de Winnipeg** est un «*must*» pour bon nombre de Manitobains.

Les places, particulièrement pour le ou les spectacles où danse **Evelyn Hart**, sont souvent aussi rares que des billets de saison au Forum de Montréal, à compter de la mi-décembre. Le **Nutcracker** a lieu à la salle du Centenaire du 26 au 30 décembre.

◆

Le théâtre pour jeunes: Vous avez peut-être remarqué qu'on annonce déjà la comédie musicale **Anne of Green Gables** pour le temps des fêtes. Cette production hivernale du théâtre d'été **Rainbow Stage** promet d'être une bonne sortie de famille.

Cette célèbre histoire canadienne occupera la scène du **Pantages Playhouse** du 19 décembre au 2 janvier.

◆

Un autre spectacle familial qui s'est vendu très rapidement l'année dernière est celui du **Prairie Theatre Exchange.**

Après le succès de **Paperbag Princess and Other Stories** l'an dernier, la troupe de la rue Princess présente **Snowsuits, Birthdays & Giants**, une nouvelle collection de contes de l'écrivain canadien, **Robert Munsch**. *(Au Prairie Theatre Exchange, du 19 décembre au 3 janvier).*

◆

Si vous avez choisi de passer une soirée plus calme la veille du jour de l'an cette année, le **Manitoba Theatre Centre** *(Mainstage)* lance l'année avec un «*who-dunnit*» de **Agatha Christie** le 31 décembre.

Ten Little Indians de la maître des mystères Madame Christie gardera l'affiche jusqu'au 23 janvier, et si c'est la soirée de la première que vous préférez, il faut y penser bientôt.

Ça fait des années que vous n'avez pas vu **The Three Stooges?** Initiez vos jeunes à Curly, Larry et Moe, à **Laurel and Hardy** et à **Charlie Chaplin** lors de la série de films **Fables and Funnies** à la **Galerie d'art de Winnipeg.**

Du 27 au 31 décembre, à 13h30 tous les jours, on projetera des classiques de l'humour «slapstick», qui, généralement, font s'esclaffer les jeunes de tout âge.

◆

D'autres suggestions (*moins pressantes*) pour le temps des fêtes: **Supernova**, la vie et la mort d'une étoile passe au **Planétarium du Manitoba.** *(Les heures de spectacles au numéro 943-3142).*

◆

L'exposition permanente **«Touch the Universe»** plaira aussi, elle se trouve juste voisin du Star Theatre du **Planétarium**. Aussi, il y a le **Musée des enfants** *(Children's Museum)* au 109, avenue Pacific. *(Informations au 957-0005).*



Bonne nouvelle pour personnes âgées dès le printemps 1988 sous la direction des Soeurs Grises

Un nouveau foyer francophone



Un nouveau foyer

Un nouveau foyer pour personnes âgées ouvrira ses portes dès le printemps prochain. Il portera le nom de Foyer Valade, en souvenir de Soeur Valade, une des quatre Soeurs Grises pionnières venues à Saint-Boniface en 1844.

Ce nouveau centre recevra tout d'abord les 70 résidants de l'actuel Foyer Saint-Boniface qui fermera alors ses portes. Mais il pourra de plus accueillir quelque 48 nouveaux résidants pour combler les 118 lits disponibles dans le nouveau foyer.

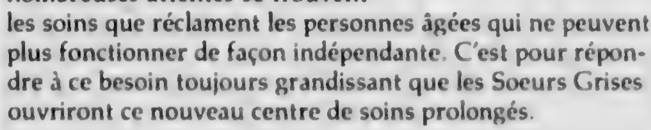
Chaque chambre du Foyer Valade aura un système d'appel, une prise pour câble et le téléphone, ainsi qu'une salle de bain accessible en fauteuil roulant. À chaque étage on trouvera un poste pour infirmières, un salon, une salle à manger et l'équipement nécessaire aux soins : bains tourbillon, douches, etc.

L'aile centrale logera une chapelle, une salle d'activités et de l'espace pour accueillir les résidants de jour et permettre l'exécution de projets spéciaux.

Les Soeurs Grises en seront propriétaires et en assumeront la direction

SGM 1737

Il y a 250 ans cette année, Marguerite d'Youville se consacrait totalement au service des démunis, des indigents et de tous ceux dans le besoin. S'efforçant d'être fidèles à la mission de leur fondatrice, les Soeurs Grises continuent encore aujourd'hui de répondre aux attentes de la société. Parmi ces nombreuses attentes se trouvent les soins que réclament les personnes âgées qui ne peuvent plus fonctionner de façon indépendante. C'est pour répondre à ce besoin toujours grandissant que les Soeurs Grises ouvriront ce nouveau centre de soins prolongés.



L'ensemble des services

L'ensemble des services sera impressionnant. Mentionnons-les :

- **Le médical** : visite hebdomadaire de trois médecins attachés à la résidence, ainsi qu'un médecin en appel 24 heures par jour.
- **Le nursing** : en tout temps les soins spéciaux d'infirmières diplômées.
- **La rééducation** : le service d'activités, avec l'aide d'un spécialiste en ergothérapie, destiné à donner aux résidants un niveau optimum d'indépendance.
- **La pastorale des soins** : un accent particulier sera placé sur les besoins spirituels des résidants.
- **Les services sociaux** : des travailleuses sociales prêtent assitance aux résidants et à leur famille pour leur faciliter l'adaptation au nouveau milieu et les accompagner dans tous leurs besoins.
- **La diététique** : une diéticienne voit à la valeur nutritive de la nourriture et s'assure également que les repas soient appétissants et variés.
- **La pharmaceutique** : en collaboration avec le médecin, un pharmacien voit à ce que les résidants reçoivent tous les médicaments appropriés.
- **Services auxiliaires** : tels que la buanderie, l'entretien, le maintien, ainsi que les services administratifs devant contribuer au bien-être des résidants.
- **Le bénévolat** : le service de bénévoles apporte une contribution inestimable au bien-être des résidants.
- **Soins de jour** : en plus des services ci-haut mentionnés, le nouveau foyer offrira des soins de jour et des admissions à courts termes pour les personnes de la communauté.
- **Services spéciaux** : des psychiatres, psychologues, infirmières psychiatriques, pédicures et spécialistes en ergothérapie seront également disponibles en consultation pour services spécialisés.



Services offerts en français

En vertu de l'engagement de ses propriétares qui sont les Soeurs Grises, ce nouveau Foyer reconnaitra avoir une responsabilité particulière envers la communauté canadienne-française. Le Foyer recrutera du personnel capable de s'exprimer en français. La langue de travail sera donc le français. Les activités seront conduites en français et les résidants seront encouragés à prendre part aux activités de la communauté francophone environnante.

Un Foyer bien situé

Le nouveau Foyer Valade dont la construction est presque achevée est situé sur un terrain de six acres, voisin du Centre Saint-Amant, un coin très paisible, près de la rivière Rouge, à Saint-Vital.

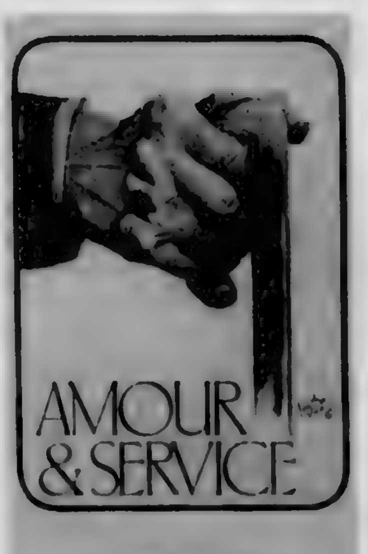
C'est le temps de faire votre demande d'admission

Si vous répondez aux critères d'admission ou si vous avez un parent, un ami, une connaissance qui a besoin d'entrer dans un foyer, ou encore qui est logé quelque part où lui manque l'ambiance de sa culture francophone, vous êtes alors invité à faire une demande d'admission sans plus tarder au nouveau Foyer Valade.

Pour ce faire, adressez vous directement au Bureau de Santé de votre région, ou encore à votre médecin. Assurez-vous de spécifier le Foyer Valade comme votre premier choix de résidence. Si vous désirez de plus amples renseignements, bien vouloir composer le 233-7430.

Critères d'admission

Pour être admis à ce foyer, les candidats doivent répondre aux critères établis par le Ministère de la Santé. Ils doivent avoir des handicaps physiques et/ou mentaux les rendant incapables de vivre de façon autonome, c'est-à-dire n'être pas capables de prendre soin d'eux-mêmes.





Le rideau se lève de plus en plus pour donner vie au français

La clé théâtrale

Dans les dernières années, bon nombre d'organismes artistiques de Winnipeg, dont la Galerie d'art, ont répondu à l'appel de l'immersion en offrant des cours ou des programmes en français. Le dernier à emprunter cette voie de l'avenir, c'est Actor's Showcase.

L'idée d'offrir des cours de théâtre en français trottait sans doute dans la tête des responsables du théâtre pour jeunes depuis quelque temps. Il a suffi que la diplômée en français et en théâtre Elaine Tougas propose le projet pour qu'ils acceptent immédiatement.

Pour s'inscrire

Les cours de théâtre en français du Actor's Showcase commenceront au mois de janvier prochain.

Les séances auront lieu tous les samedis durant 11 semaines. De 13h30 à 14h30 pour les enfants de 7 à 9 ans. De 14h30 à 15h30 pour les jeunes de 10 à 12 ans.

Pour plus de renseignements ou pour s'inscrire, on peut appeler Actor's Showcase au 947-0394.

«C'est intéressant, affirme la graduée du Collège universitaire de Saint-Boniface et de l'Université du Manitoba, en discutant avec le directeur de l'école de Actor's Showcase, John Bluethner on aurait dit qu'il attendait que quelqu'un l'appelle avec une idée comme celle-là».

> *«Pour certains, le français, c'est comme une langue morte».*

Pour les groupes artistiques de la ville, ces cours, tournées et activités en français permettent de répondre à une toute nouvelle clientèle qui s'étend chaque année. Pour les élèves eux-mêmes c'est une ouverture sur un nouveau monde.

«Pour certains élèves d'immersion, le français est une langue morte, comme le latin, note Elaine Tougas. Elle ne se rattache à aucune réalité concrète. Pour vouloir la perfectionner, il faut qu'une langue soit le fun».

«La nouvelle vague, c'est d'enseigner en utilisant les techniques du jeu et du chant chez les jeunes, pour rendre le vocabulaire spontané et actif, poursuit la Sainte-Annoise de naissance. Le théâtre s'inscrit dans ce même modèle de la langue active.»

Elaine Tougas n'a pas dû chercher loin pour assimiler la théorie de l'enseignement du français par le moyen du jeu.

Sa soeur Janine Tougas travaille dans ce domaine depuis une vingtaine d'années et a publié des livres à l'usage des professeurs, des parents et des travailleurs au niveau préscolaire. Son dernier recueil, Créactivité, est distribué par la Fédération des comités de parents.

Les cours du Actor's Showcase sont destinés au élèves de 7 à 12 ans d'écoles françaises ou d'immersion. «À cet âge-là, les élèves en immersion sont presque au niveau des francophones, souligne Elaine Tougas. C'est avant l'âge de l'immersion tardive».

«Bien que ces cours soient une bonne façon d'encourager le français chez les jeunes, l'objectif principal est l'apprentissage de techniques du théâtre», précise la comédienne de 21 ans, qu'on verra dans le prochain spectacle pour jeunes du Cercle Molière «Le Noël de Frisson, Flocon et Fricon».

«L'idée est de développer le français comme outil pour se donner une formation de base en théâtre».

Daniel TOUGAS



Elaine Tougas: «Avec l'immersion, il y a un grand besoin pour les cours de théâtre pour jeunes en français. Le seul problème est de rejoindre les parents pour leur dire que ça existe».

photo Daniel Tougas

télé-horaire

du lundi 30 novembre au dimanche 6 décembre — Radio-Canada Manitoba

du lundi au vendredi

9h15 — LES ANGES DU MATIN
10h15 — INIMINIMAGIMO
10h30 — PASSE-PARTOUT
11h30 — À PLEIN TEMPS
12h00 — PREMIÈRE ÉDITION
12h15 — LES DÉMONS DU MIDI
13h15 — AU JOUR LE JOUR
16h00 — FÉLIX ET CIBOULETTE
18h00 — CE SOIR MANITOBA
21h00 — LE TÉLÉJOURNAL

lun. 30 nov.

11h00 — Candy

14h15 — Cinéma
Premier voyage. Comédie dramatique réalisée par Nadine Trintignant. Avec Marie et Vincent Trintignant et Richard Berry (fr. 80)

16h30 — Il était un fois... la vie

17h00 — D'une série à l'autre
Le mystérieux docteur Cornélius (4e de 6) Drame de science-fiction réalisé par Maurice Frydland d'après le roman de Gustave Le Rouge. Avec Gérard Desarthe, Anne Fontaine et Caroline Sihol

18h30 — Génies en herbe
La Broquerie affronte Churchill High

19h00 — Rachel et Réjean

19h30 — Les insolences d'une caméra

20h00 — Des dames de coeur

22h20 — La loi de Los Angeles

23h20 — Au jour le jour (Reprise)

mar. 1er déc.

11h00 — Bout d'Chou et Casse-cou

14h15 — Cinéma
Le chien de Baskerville. (The Hound of the Baskervilles). Drame policier réalisé par Terence Fisher

16h30 — Minibus

17h00 — D'une série à l'autre
Le mystérieux docteur Cornelius. (5e de 6)

18h30 — Vidéo club

19h00 — L'escalade

20h00 — Robert et compagnie
Scénario et dialogues Michel Dumont et Marc Grégoire Réal Céline Hallée

20h30 — Le Parc des Braves
Scénario et dialogues Fernand Dansereau. Réal. Raymonde Crête.

22h20 — Dallas

23h20 — Cinéma
Madame de... Comédie dramatique réalisée par Max Ophulus. Avec Danielle Darrieux, Charles Boyer et Vittorio de Sica. (fr.-it. 53).

merc. 2 déc.

11h00 — Demetan

14h15 — Le temps de vivre

15h45 — Aujourd'hui en France

16h30 — Au jeu

17h00 — D'une série à l'autre
Le mystérieux docteur Cornélius. (dern. de 6).

18h30 — Hebdo
Une émission d'affaires publiques axée sur la vie de la francophonie. Anim Suzanne Kennelly. Journ Martine Turcotte et Christine Gosselin. Com Rino Ouellet. Réal.: Marc Sabourin

19h00 -- Star d'un soir

20h00 — Héritage
Scénario et dialogues Victor-Lévy Beaulieu Réal. Réjean Chayer

22h20 — Actuel

23h20 — Cinéma
Monika et le désir. Drame psychologique réalisé par Ingmar Bergman d'après le roman de Per Anders Fogelstrom. (suéd. 53)

jeu. 3 déc.

11h00 — Le Petit Castor

14h15 — Cinéma
Le chevalier de Pardaillan. Film de cape et d'épée réalisé par Bernard Borderie. Avec Gérard Barray, Michel Grellier et Jean Topart.

16h30 — L'intrigue

17h00 — D'une série à l'autre
La dame de Monsoreau. Drame réalisé par Yannick Andrei d'après le roman d'Alexandre Dumas. Avec Karine Petersen, Nicolas Silberg et Dennis Manuel (1re de 7). Les mignons d'Henri III attaquent le gentilhomme Louis de Bussy par traitrise. Blessé, il est recueilli et soigné par une mystérieuse dame.

18h30 — Autoroute électronique

19h00 — Ciné-fête
Opération beurre de pinottes. Comédie fantaisiste réalisée par Michael Rubbo. Avec Mathew Mackay et Siluk Syasanasy

20h00 — Lance et Compte 1
(9e de 13)

23h20 — Cinéma
Le soleil noir (Threads) Drame de science-fiction réalisé par Mick Jackson. Avec Karen Meagher, Reece Dinsdale et David Brierley. (brit.-austr. 84)

vend. 4 déc.

11h00 — L'Ile des Rescapés

14h00 — Cinéma
Le frère cadet (The Kid Brother). Comédie dramatique réalisée par Ted Wilde. Avec Harold Lloyd, Jobyna Ralston et Walter James. (amér. 27) (muet).

16h30 — Les Schtroumpfs

17h00 — D'une série à l'autre
La dame de Monsoreau. (2e de 7). Grâce à la clef que lui a remise le duc d'Anjou, Bussy pénètre chez Madame de Monsoreau en qui il reconnait la dame de ses rêves.

18h30 — La cour en direct

19h00 — Le défi mondial
(5 de 6). **L'explosion créatrice.**

20h00 — Lance et Compte 1
(10e de 13). Pierre Lambert avoue son amour pour Lucie à sa mère. En compagnie de Denis, ils seront enfin rappelés à joindre le grand club.

22h20 — Nos espoirs 88

22h25 — Cinéma
Le survivant. (The Omega Man). Drame de science-fiction réalisé par Boris Sagal d'après l'oeuvre de Richard Matheson. Avec Charlton Heston, Anthony Zerbe et Rosalind Cash (amér. 71)

sam. 5 déc.

7h30 — Les aventures de l'ours Colargol
7h45 — Caliméro
8h00 — Passe-Partout
8h30 — Tom et Jerry

9h00 — Belle et Sébastien
9h30 — Nils Holgersson
10h00 — La bande à Ovide
10h30 — L'enfant venu d'ailleurs

11h00 — Semaine parlementaire

12h00 — D'hier à demain
Le printemps crétois. Documentaire réalisé par André Desrameaux et Jacques Lambert (1re de 2).

12h55 — Nos espoirs 88

13h00 — Univers des sports

14h00 — Ciné-famille
L'Ile de corail (2 de 3). Film d'aventures réalisé par Chris Thompson et Ray Alchin d'après le roman de R.M. Ballantyne. Avec Richard Gibson, Scott McGregor et Nicholas Bond-Owen.

16h00 — Grand air

16h30 — Le temps d'une paix

17h05 — Impact

18h00 — Samedi de rire

19h00 — La soirée du hockey
En direct du Forum de Montréal, les Kings de Los Angèles affrontent les Canadiens.

22h05 — Politique fédérale

22h15 — Télé-sélection

Attention à la peinture. (It's A Pleasure Doing Business With You) Comédie réalisée par Steven Vagnito. Avec John Byner, Phillis Miller et Conrad Bain. (amér 81).

dim. 6 déc

10h00 — Le Jour du Seigneur
Messe célébrée en l'église Notre-Dame-de-Lorette à Hull, par André Spatafora, o.p. Réal. Oliver Caron.

11h00 — Première édition

11h03 — La semaine verte

12h00 — Rencontres
Inv. Olivier Clément, théologien orthodoxe laïc (1re de 2) **L'abime de Dieu.**

12h30 — Les matinées du dimanche
Table Ronde.

15h00 — La grande visite

16h00 — Second regard
Avec Jacques Houde. Actualités religieuses. **Les itinéraires.** (1re d 2) Réal. Thérèse Paiement. Réal.-coord. Jean St-Jacques

17h00 — Le Téléjournal

17h02 — Science-réalité

17h30 — Les sens des affaires

18h00 — L'autobus du showbusiness

19h00 — Le Téléjournal

19h30 — Les beaux dimanches
Les grands esprits. Dialogues entre des personnalités prestigieuse de diverses époques (dern. de 2)

20h30 — Les beaux dimanches
Ciné-festival: Le baiser de la femme araignée. Drame réalisé par Hector Babenco (Brés.-amér 84)

22h30 — Nouvelles du sport

22h45 — Paysages politiques

23h45 — La grande visite.

Pour de plus amples renseignements communiquez avec le service des communications au 786-0249.



Excuses oranges

▶ Le Winnipeg Free Press, NOTRE Winnipeg Free Press n'est plus le même quotidien depuis que ses responsables ont finalement décidé de se payer les services d'un ombudsman, comme tous les grands journaux qui se respectent.

Dorénavant, si vous estimez que les journalistes de la Maison rue Carlton vous ont mal cité; ou si comme lectrice-lecteur vous n'avez pas apprécié la couverture d'un certain événement, vous disposez d'un vrai recours: Barry Mullin, Ombudsman.

Chaque vendredi en page deux, dorénavant, Barry Mullin distribuera satisfecits, excuses, explications. L'exercice est tout bénéfice pour le journal, qui passe ainsi pour un organe de presse responsable, prêt à assumer ses erreurs, toujours disposé à se rapprocher de son lectorat.

On peut toujours rêver

L'exercice a aussi, moins cyniquement, l'avantage d'inciter les journalistes à des réflexions supplémentaires lorsqu'ils-elles écrivent un article; et le très grand avantage d'expliquer aux personnes intéressées aux jugements raisonnés de l'ombudsman, la manière dont le journalisme fonctionne.

«Several stories last week implicated the Sherbrook Inn by dwelling on its proximity to where the body of the city's 24th slaying victim was discovered», note Barry Mullin le 20 novembre. *«The owner-manager has accused the Free Press of strenuously attempting to link the Sherbrook Inn to this incident when no such direct link exists»*.

Après avoir passé en revue les différents arguments, le Salomon du paragraphe est forcé de conclure: *«We blew it. The Sherbrook Inn deserves an apology»*.

Il ne reste plus qu'à espérer que les partis politiques principaux acceptent l'idée d'ombudsman pour juger la qualité de l'information véhiculée dans leurs dépliants et autres brochures de propagande.

On peut toujours rêver en orange et s'imaginer qu'un esprit néo éclairé analyse le dépliant que le NPD a envoyé aux électrices-électeurs de Saint-Boniface, intitulé: «Saint-Boniface et le NPD: une association efficace». Cet ombudsman politique devrait envoyer (*au moins*) le commentaire suivant aux gens du comité.

La semaine dernière vous avez reçu un dépliant où Laurent Desjardins vous annonçait tout souriant que «Au cours des 18 dernières années, le NPD a fermement soutenu le caractère unique et les besoins particuliers de Saint-Boniface».

Ensuite, il y a eu cette phrase plutôt maladroite: «Le NPD comprend et respecte les intérêts de tous les Manitobains, y compris ceux qui ont établi leur foyer à Saint-Boniface». *Comme la version anglaise est aussi officiellement mauvaise et qu'on ne peut plus vous jouer le coup que l'anglais a préséance sur le français, il ne reste plus qu'à m'excuser.*

Car il va de soi que les néos veulent respecter «y compris» ceux qui vivent à Saint-Boniface. La preuve: le Premier ministre a tout fait pour garder votre Desjardins.

Par contre, il manquait un bout de phrase à l'affirmation suivante: «Le bilan du NPD est sans égal en ce qui a trait à la protection des droits des minorités.» Il fallait ajouter «...sauf pour la minorité francophone, d'autres provinces faisant nettement mieux, sans même qu'on les traîne devant les tribunaux».

Force nous est donc de conclure, sans même parler d'autres aspects du dépliant, «We blew it. The people of Saint-Boniface deserve an apology.» ■

Bernard BOCQUEL





Ne vous privez pas de La Liberté!

«*Je la reçois au bureau.*» Lors d'une campagne d'abonnement téléphonique menée à Winnipeg au début de l'année, cette réponse est revenue souvent.

«**Pourtant, on peut la lire pour se divertir.** Faites-vous un cadeau. Abonnez la maisonée à La Liberté en remplissant le coupon d'abonnement ci-dessous.

LA LIBERTÉ

Vous ne le lirez pas ailleurs.

Juste 5 renseignements très importants

Nom ______ Prénom ______

Adresse ______

______ Code postal ______

Un an (41¢ le numéro) 21$ ☐

Deux ans (32¢ le numéro) 39$ ☐

Écrivez votre chèque ou mandat poste au nom de La Liberté
Adressez votre enveloppe à
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

La Liberté, le journal de l'année 1984, 1985, 1986 de l'Association de la Presse francophone hors Québec

Hockey

L'atroce tradition prévisible

Des fois, tout ce qu'il faut pour faire repartir un avion en panne, c'est un peu d'huile. Il faut dire qu'avec les Jets, version sur glace, ça prend deux périodes pour prendre effet.

Seulement deux soirs plus tôt, les Jets s'étaient incliné sans trop d'histoires, devant les médiocres Rangers de New York. On avait l'impression que plusieurs des Jets avaient des rendez-vous plus pressants après le match. Somme toute, ça faisait pitié.

Pour faire suite à ce désastre sur glace, les Jets devaient lutter contre les Oilers d'Edmonton, détenteurs de la coupe Stanley.



André BRIN

S'il y a une conclusion qu'on peut tirer après avoir couvert les Jest depuis quelques années, c'est qu'il n'y a rien d'impossible avec les Jets.

Déçois

Et, de l'autre côté, il n'y a rien de possible parfois.

C'est devenu une tradition à Winnipeg d'avoir une formation qui ou bien déçoit, ou bien surprend. Jamais, les Jets ne jouent de la façon que tout le monde avait prédit. Et l'arrivée de Dan «Satch» Maloney ne semble pas avoir mis un terme à cette triste tradition.

C'était justement ce qui s'est passé lors de la visite des Grosses Huiles. Tout ce qu'on aurait pu prédire au sujet des Jets ne s'est pas produit.

Voilà

Sans Marois et Taglianetti en défense, il était prévisible que Gretzky et compagnie sèment la terreur. Mais non, la défense était étanche, surtout en troisième.

Et que dire du but spectaculaire de Laurie «C'est-quoi-une-rondelle» Boschman? Depuis le début de la saison, Laurie n'a jamais exprimé de créativité dans son jeu. De fait, son jeu le plus original, c'était de contourner le but lors d'un deux-sur-un. Mais le voilà, (*c'était bel et bien lui, j'ai vérifié*) perçant la défense, à la Glen Anderson.

Ça, c'est si

Et pour finir, il a même déjoué le gardien pour compter! La foule célébrait bien sûr, mais on ne semblait pas en croire ses yeux. Je n'ai jamais vu autant de personnes regarder si vite les écrans!!

Mais rassurez-vous, cette victoire ne veut pas dire grand chose. D'ici deux semaines (*ou plus tôt*) les Jets perdront les deux points qu'ils ont gagnés en trébuchant contre l'attaque explosive d'une équipe comme les Canucks de Vancouver.

Ça, c'est si la tradition continue.

Voyons, Paul!

Qui aurait cru, en début de saison, que rendu à 25 matchs, le nom de Wayne Gretzky ne serait pas déjà inscrit sur le trophée Art Ross?

Qui aurait cru que Steve Kasper serait le meilleur compteur des Bruins, une formation bostonienne qui fait bien?

Qui aurait cru que Tim Kerr et Paul Coffey n'aurait pas un seul point à ce moment-ci de la saison?

Quand les Rangers, ou plutôt Phil Esposito, ont abandonné la course Paul Coffey, le dépisteur de New York à Winnipeg, Danny Summers, a été soulagé.

D'après lui, Coffey est en extrêmement mauvaise forme et n'a pas une merveilleuse attitude. Summers lui préfère James Patrick. Il ne semble pas convaincu que Paul Coffey pourrait faire du meilleur travail.

Paul MacLean a finalement passé du temps sur le banc. Son manque de motivation est évident depuis le début de la saison et c'était le temps qu'il en souffre les conséquences. Ça ne doit pas faire de merveilles pour son agent qui voudra négocier pour lui l'été prochain.

Kurri, Anderson, Tanti, Neely, Ciccarelli et Vaive ne passent pas beaucoup de temps sur le banc et MacLean s'attend à recevoir leur salaire. Voyons Paul, il faudrait que tu en remettes la moitié à Dale Hawerchuk!!



Le panneau lumineux qui annonçait fièrement «Bombers still best in the West» Avenue Portage avait quelque chose de triste dimanche soir. La vie dans l'Est était censée être si facile! Mais c'est tellement moins humiliant d'être écrasé par les «ennemis» d'une génération, les Eskimos et autres Lions, que par les Bateliers de la Humber.

Allez, tant que la Ligue existe, il reste de l'espoir! Un peu de leadership, les gars! On cherche un quart de sofa volontaire pour récupérer ce ballon ferré dans les filets winnipégois du destin footballistique...

photo: Roland Stringer

Californie

Los Angeles ou San Francisco
Tarif aller-retour depuis
350$

Découvrez son charme!

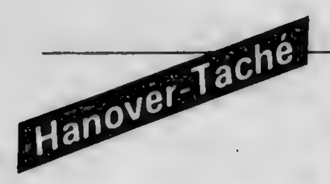
Air Canada vous propose de nouveau ses tarifs excursion spéciaux vers Los Angeles ou San Francisco, soulignant ainsi les «jours de la Feuille d'érable» de l'état de la Californie, de novembre 1987 à février 1988. Onze (11) autres destinations californiennes sont également disponibles avec Pacific Southwest Airlines, un transporteur allié d'Air Canada

De plus, en voyageant avec Air Canada, vous pouvez louer une voiture CE d'Alamo pour seulement 24,50 $ (US) par personne, par semaine.* Le Guide de la Californie vous fera découvrir les rabais de 20% et plus dont les Canadiens pourront profiter sur les attractions, hôtels et restaurants participants.

Les places sont limitées, alors réservez rapidement. Consultez votre agent de voyages ou appelez Air Canada au **943-9361.**

THE CALIFORNIAS

AIR CANADA



Ça prend du home grown!

«Ça en prend deux pour remplacer un bon homme», lance Gilbert Lahaie qui, avec Gerry Langhan, a succédé à Henri Bérard à la gérance des Canadiens de Saint-Pierre-Jolys.

D'accord. Mais tout semble indiquer que Gilbert Lahaie est un digne successeur de son oncle Henri.

«Il y a deux choses qui importent avec le hockey local, explique Gilbert Lahaie. Il faut fournir aux joueurs de la place l'occasion de jouer au hockey. Et c'est une façon de divertir le monde de la place durant l'hiver.»

«Beaucoup de monde suit le hockey à cause des joueurs. Ce sont des amis, de la parenté. Ils les connaissent. Quand tu perds ça, tu perds tes partisans.»

D'ailleurs c'est ce qui était arrivé à l'équie des Braves de Saint-Pierre-Jolys, les prédécesseurs des Canadiens lorsque Saint-Pierre faisait partie de la Ligue Manitoba Eastern (*MEHL*) au début des années 70.

Rien contre

«Avec les Braves, on avait des joueurs locaux, se souvient le gérant des Braves de 1970 à 1972. Mais on avait aussi droit à des joueurs de l'extérieur. Les Braves sont devenus une équipe de l'extérieur avec quelques joueurs locaux. Ce n'était pas local. Le monde ne venait plus aux parties».

Les premières décisions qu'ont dû prendre les nouveaux gérants des Canadiens n'ont sans doute pas été faciles. Car c'est aux gérants des équipes de la Hanover-Taché que revient la tâche de dire oui ou non aux équipes qui veulent signer des joueurs de l'extérieur.

«Nous autres, on était aussi coupable que les autres, concède Gilbert Lahaie. Mais on pensait qu'on manquerait de joueurs. Et on pensait qu'on serait pas mal faible».

«Au début, les équipes avaient été raisonnables. Après ça, presque tout le monde demandait une permission spéciale. Quand la ligue laisse rentrer les joueurs du rural, il n'y a pas de problème».

«Mais si on laisse rentrer du monde de la ville, et j'ai rien contre le monde de la ville, c'est pas bien pour la ligue. Et avec la disparition de la Red River Valley International, il y avait des joueurs du rural qui n'avaient plus d'équipe.»

Gilbert Lahaie compte être gérant pour plus d'un an. «Ça va prendre un an pour apprendre quoi faire!» Pour l'instant, tout marche bien. Les Canadiens ont déjà signé 21 joueurs (*le maximum est 25*).

Et bien que les deux gérants cherchent toujours des joueurs, préférablement «un gros défenseur», Gilbert Lahaie nous prévient. «On va peut-être surprendre du monde durant la saison».

Lucien CHAPUT

LA MONTAGNE

Ça pourrait changer

Denis Leblanc, le responsable des Flyers de Somerset, est catégorique. «C'est comme au base-ball. Seules les meilleures équipes vont se rendre en demi-finales».

Et bien qu'il soit encore un peu tôt dans la saison pour dégager des tendances, Denis Leblanc et les Flyers de Somerset comptent être parmi les meilleurs.

«Si on regarde l'année dernière, souligne l'entraîneur, des huits équipes, il y avait seulement sept points de différence entre la première et la huitième. Et quatre équipes seulement se rendaient en demi-finales».

«Cette année, Gladstone est pas mal plus fort. Ils ont recruté des joueurs semi-professionnels. Oakville, Bruxelles et Holland, par contre, n'ont pas l'air aussi forts que l'an dernier».

«Mais c'est difficile à dire. Les équipes n'ont pas encore signé tous leurs joueurs. Et ça pourrait changer d'ici le mois de janvier.»

Et les Flyers de Somerset? «On essaye de garder ça aussi localement que possible. Cette année, on a une couple de joueurs de Saint-Boniface: Marcel Labossière, David Gauthier et Gérald Labossière.»

Quant aux deux nouvelles équipes, les Rockets de Miami et les Red Wings de Portage-la-Prairie, seul Portage risque d'inquiéter les autres équipes établies de la South Central Intermediate.

«Portage, c'est Portage, lance Denis Leblanc. On n'a pas joué contre eux encore. Mais on a entendu dire qu'ils sont *roughs*».

Quelles équipes disputeront le championnat à la fin de la saison régulière? Les Lakers de Gladstone, affirme Denis Leblanc. Et les Hawks de Notre-Dame, en compagnie des Flyers de Somerset et sans doute les Red Wings de Portage.

L.C.

Commission de la Fonction publique du Canada | Public Service Commission of Canada

Agent de vérification

Revenu Canada, Douanes et Accise
Winnipeg, Regina et Saskatoon

Nous recherchons des agents bilingues pour effectuer des vérifications et fournir des renseignements aux contribuables et au public

Vous devez avoir suivi une formation spécialisée en comptabilité et en avoir terminé la troisième année conformément aux règlements de l'Association des c.a., c.g.a. ou c.m.a., ainsi que posséder de l'expérience dans ce domaine ou en vérification

La connaissance de l'anglais et du français est essentielle

Nous offrons un salaire annuel situé entre 30 042 $ et 33 848 $

Acheminez votre demande d'emploi et/ou votre curriculum vitae, en indiquant le numéro de référence S-87-51-0144-0205-(   ) à
Chris Clark, agent des ressources humaines
Commission de la fonction publique du Canada
400 - 391, avenue York
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4G8

Téléphone: (204)983-2486
(204)983-6066 (Visuor)

Date limite : le 14 décembre 1987

Les renseignements personnels que vous fournissez sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ils seront conservés dans le fichier de renseignements personnels CFP/P-PU-040, Dossiers concernant la sélection du personnel

This information is available in English by contacting the person mentioned above

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous.

Canadä

DE BIAIS

Une création collective de l'équipe de La Liberté illustrée par David McNair

APRÈS 30 ANS DANS LE MÉTIER, ARTHUR CHERCHAIT DES NOUVEAUX DÉFIS.

Le Théâtre français d'Edmonton,
troupe semi-professionnelle communautaire
est à la recherche d'un(e)

directeur(trice) artistique

Qualifications:

- Connaissance théorique et pratique de la mise en scène et de la direction artistique.
- Expérience de travail en contexte minoritaire de préférence.
- Bilingue (français/anglais).

Salaire: à négocier

Date d'entrée en fonctions: 1er juillet 1988

Date limite des candidatures: le 31 décembre 1987

Prière d'envoyer votre curriculum vitae, accompagné de trois lettres de recommandation expédiées directement par les répondants à:



Madame Claude Roberto
Présidente, Comité de sélection
Théâtre Français d'Edmonton
8406, 91e rue
Edmonton (Alberta)
T6C 4G9

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cet avis s'adresse aux citoyen(ne)s canadien(ne)s et aux résident(e)s permanent(e)s

VITE LU, VITE SU

Sainte-Rose-du-Lac — La construction d'une digue destinée à empêcher les inondations commencera au printemps dans le village de Sainte-Rose-du-Lac.

Le ministre des Ressources naturelles, John Plohman, a annoncé le 18 novembre qu'il avait signé les ordres d'expropriation des terres nécessaires pour que les travaux de la digue, d'une valeur de 1,8 million de dollars, puissent commencer.

Ces 18 dernières années, les habitants de Sainte-Rose-du-Lac ont été victimes de 6 innondations, dont la dernière remonte au printemps 1986.

La décision de construire la digue avait été plusieurs fois différée en raison de l'opposition d'une partie des résidants de la région qui soutenaient un autre projet.

C'est à la suite du rapport effectué au mois de septembre par l'avocat de Dauphin Eric Irwin, estimant que les expropriations prévues étaient justes et nécessaires, que le ministre des Ressources naturelles a pris sa décision.

◆

Ottawa — «La politique de la radiodiffusion doit favoriser l'offre d'un choix de radios et de télévisions dans les deux langues officielles partout au Canada», a déclaré D'Iberville Fortier.

Devant le Comité permanent des communications et de la culture de la Chambre des communes, le Commissaire a exprimé ses vues sur les principales recommandations contenues dans le Rapport du groupe de travail Sauvageau-Caplan sur la politique de la radiodiffusion.

Il a notamment insisté sur l'importance de disposer de stations de radio et de télévision communautaires offrant une programmation de qualité. À son avis, ces stations communautaires seraient à la hauteur de ce qu'on attend d'elles si on leur en donnait les moyens, si on les soutenait par exemple par un programme régulier de financement ou si on leur permettait de se servir davantage des antennes de Radio-Canada.

Le Commissaire a souligné, par ailleurs, l'importance d'encourager la réalisation d'émissions locales de Radio-Canada afin de favoriser la reconnaissance et l'expression de toutes les collectivités francophones et anglophones partout au Canada. «À cette fin, a-t-il dit, Radio-Canada devrait recevoir un accroissement budgétaire pour la mise en valeur des stations régionales dont elle est propriétaire».

Les investissements de CP Rail dans L'INDUSTRIE CÉRÉALIÈRE DE L'OUEST DU CANADA

Aux termes de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest, les chemins de fer doivent soumettre à la Commission canadienne des transports (CCT) une déclaration annuelle indiquant les investissements projetés et les investissements effectués; ces renseignements sont ensuite communiqués au public. La déclaration porte sur:
(a) les investissements effectués, l'année civile précédente, dans le matériel et les installations destinés au transport des céréales;
(b) les projets d'investissements pour l'année civile en cours et la suivante;
(c) les dépenses engagées, l'année civile précédente, pour l'entretien des embranchements tributaires du transport des céréales.

La déclaration de l'année civile en cours que CP Rail a soumise à la CCT est reproduite ci-dessous; elle indique les dépenses d'investissement et d'entretien engagées en 1986 et les prévisions pour 1987 et 1988. Il est possible que ces dernières soient modifiées par suite de l'évolution de la situation économique et de la demande de transport pendant ces deux années.

INVESTISSEMENTS DE CP RAIL EN 1986

dans le matériel et les installations ferroviaires (Alinéa 29(1) (a) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest)

(Nota: Pour les investissements communs au transport de toutes les marchandises, les montants des investissements considérés comme «destinés au transport des céréales» ont été établis comme représentant le tiers des montants de ceux qui sont effectués dans l'ouest du Canada.)

	OUEST DU CANADA	DESTINÉS AU TRANSPORT DES CÉRÉALES
Traction	61 682 307 $	20 560 769 $
Autre matériel roulant	9 627 905	–
Voies:		
Voies doubles – Subdivision des Rocheuses	9 967 586	3 322 529
Col de Rogers	113 233 036	37 744 345
Autres	161 027 286	72 316 599
Triages et installations de réparation et de fabrication	23 493 436	2 420 911
Points de chargement et déchargement (Terminaux)	539 417	·
DÉPENSES TOTALES	379 570 973 $	136 365 153 $

DÉPENSES DE CP RAIL EN 1986

pour l'entretien des embranchements tributaires du transport des céréales (Alinéa 29(1) (c) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest)

(Aux dépenses d'entretien ci-après s'ajoutent 5 143 000 $ de dépenses en immobilisations engagées en 1986 pour les lignes tributaires du transport des céréales.)

Rails et attaches	4 940 623 $
Aiguillages	888 111
Tournées de la voie	3 853 709
Autre entretien de la voie	2 366 450
Déneigement	1 095 464
Bâtiments le long de l'emprise	245 151
Ponts et ponceaux	7 552 406
Traverses	1 636 134
Renouvellement du ballast et nivellement	7 294 200
Désherbage et clôtures	3 494 144
Fosses et remblais	1 404 936
Divers	927 273
TOTAL	35 698 601 $

PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENTS DE CP RAIL EN 1987-1988

dans le matériel et les installations ferroviaires destinés au transport des céréales (Alinéa 29(1) (b) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest – Soumis le 30 avril 1987)

1. Traction

En 1987 et 1988, on prévoit remettre à neuf 66 locomotives, dont 42 passeront du service de ligne au service de triage. Selon la demande de transport, des locomotives supplémentaires pourraient être louées. Les projets préliminaires indiquent qu'il est possible que d'autres locomotives neuves soient acquises en 1988.

2. Wagons

CP Rail devra veiller à ce qu'à l'avenir, son parc de wagons céréaliers soit suffisant pour satisfaire à la demande. Afin de fournir de façon efficace la capacité en wagons nécessaire au système, il faut pouvoir compter sur les efforts conjoints de tous les participants.

Au 31 décembre 1986, le parc réel de wagons céréaliers de CP Rail comptait 1 260 wagons couverts, 9 544 wagons-trémies couverts fournis par le gouvernement et 1 724 fournis par CP Rail.

Avec le temps, le parc de wagons couverts de CP Rail diminuera par suite de l'usure. En 1986, CP Rail a mis en oeuvre une politique consistant à limiter l'utilisation des wagons couverts aux seules lignes ne pouvant pas recevoir de wagons-trémies couverts. La rationalisation et la remise en état de ces lignes se poursuivent afin d'assurer un service de transport plus efficace par l'élimination ultérieure du recours aux wagons couverts dans le transport des céréales.

Le nombre de wagons-trémies couverts fournis par CP Rail variera selon l'accroissement des besoins; la demande à court terme de volumes inattendus sera satisfaite par la location à court terme ou la redistribution du matériel de CP Rail venant d'autres services.

Le chemin de fer n'aura pas besoin d'acquérir de nouveaux wagons-trémies couverts pour satisfaire à la demande prévue pour 1987-1988. À plus long terme, le processus de rationalisation des lignes secondaires de l'industrie se traduira par une meilleure utilisation du matériel et par l'accroissement de la capacité du parc céréalier actuel.

3. Voie

a) Renouvellement –

Voici les projets de renouvellement de la voie prévus par CP Rail pour tout le réseau en 1987 et 1988:

	Approuvé pour 1987	Prévu pour 1988
Rail neuf (milles)	300*	150
Rail de réemploi (milles)	169	75
Ballast (milles)	352	300
Traverses	819 000	850 000
Ponts	46	40

*91 milles de rails de 115 lb
209 milles de rails de 136 lb

b) Capacité des lignes principales

En 1987 et 1988, la ligne principale entre Thunder Bay et Vancouver aura une capacité suffisante. Consciente qu'il faudra, à plus long terme, accroître cette capacité, CP Rail a complété, au début de 1987, l'installation d'un nouveau système de régulation des trains entre Thunder Bay et Winnipeg et effectue des travaux dans le cadre du projet du col de Rogers et du doublement de la voie entre Calgary et Vancouver.

c) Embranchements particuliers

CP Rail est consciente des efforts déployés par les producteurs de céréales pour rationaliser le nombre et l'emplacement de leurs silos en bordure du réseau et elle comprend que l'amélioration des voies de silos serait avantageuse à la fois pour eux et pour elle. Elle contribue actuellement aux frais de construction des voies de silos en vue d'assurer le traitement efficace des wagons céréaliers et s'est engagée à effectuer des améliorations qui accroîtront sa capacité et son service. Une exploitation plus efficace fera baisser les prix pour le producteur.

d) Expansion

En 1987 et 1988, CP Rail compte poursuivre ou entreprendre, dans l'ouest du Canada, les projets d'immobilisations ci-après, qui seront bénéfiques pour le transport des céréales.

– Poursuite du programme d'implantation des détecteurs de boîtes chaudes, appareils employés pour déceler et localiser les roulements de roue qui surchauffent.
– Perfectionnement et modernisation du système actuel de régulation des trains entre Field et Kamloops (C.-B.), afin d'améliorer la circulation à destination et en provenance de la côte Ouest.
– Poursuite de la construction d'une installation de nettoyage des wagons-trémies couverts à Saskatoon en vue d'adapter la capacité de nettoyage à la croissance de ce parc de wagons.
– Poursuite de l'implantation de systèmes radio pour les régulateurs en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba, afin de réduire les retards des trains et les temps morts pour les équipes d'entretien de la voie.
– Poursuite des travaux du col de Rogers afin d'augmenter la capacité de la ligne principale entre Calgary et Vancouver.
– Poursuite dans tout le réseau, là où les besoins l'exigent, de l'implantation de la traction au moyen de locomotives télécommandées (trains à commande Locotrol) afin d'allonger certains trains et d'en améliorer la conduite.
– Construction d'un nouveau paravalanche à Field (C.-B.), afin de protéger la ligne principale dans ce secteur fortement touché par les avalanches.

(Le montant de ces investissements pourrait varier par suite de la situation économique générale, du taux d'inflation et d'autres écarts entre les estimations et les dépenses effectivement engagées.)

Il est possible de se procurer des copies de ces rapports dans l'une ou l'autre des deux langues officielles du Canada en écrivant à l'adresse suivante:

CP Rail
Grain Communications
1716-One Lombard Place
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X3

Le Groupe céréalier

CP Rail

AVIS D'ASSEMBLÉES PUBLIQUES

Aux termes du paragraphe 55(1) de la LTGO, CP Rail doit «[tenir] des assemblées publiques pendant [la campagne en cours] dans chaque province de la Division de l'Ouest, afin de répondre aux questions et suggestions [des] producteurs concernant la fourniture par elle de services de transport du grain». Comme l'indique la Loi, le but de ces assemblées est de permettre à la compagnie d'«améliorer sa compréhension des problèmes de transport des producteurs réels». Afin de satisfaire à cette exigence, CP Rail prévoit tenir les assemblées suivantes en 1988:

7 mars – Russell, Man
8 mars – Wadena, Sask
9 mars – Rosetown, Sask.
10 mars – Lloydminster, Alb
14 mars – Brooks, Alb.
16 mars – Creston, C.-B
17 mars – Abbotsford, C.-B
21 mars – Arborg, Man
22 mars – Kenora, Ont
24 mars – Thunder Bay, Ont

Un centre culturel régional viable pour la Rouge?

«On espère que le nouveau centre puisse jouer un rôle semblable au Centre culturel franco-manitobain pour la région de Saint-Pierre, Otterburne, Saint-Malo, jusqu'à Saint-Jean-Baptiste et La Broquerie.»

Le directeur de la société de développement régional Eastman, Charles Gauthier, considère qu'il y a un besoin pour un centre culturel dans la Rouge. Mais il veut d'abord avoir l'avis d'experts sur la question.

L'étude a été rendue possible par une subvention du gouvernement fédéral de 6 920$. Le directeur de Eastman devait choisir, avec le comité du Musée de Saint-Pierre-Jolys, vendredi 27 novembre, une firme pour mener l'étude de faisabilité.

Depuis le mois de septembre, la société Eastman apporte son aide et consacre du temps au projet. Une contribution qui se montera à quelque 4 000$ en tout.

L'étude, qu'on attend pour la mi-février, indiquera quelle forme prendrait le centre et la région qu'il desservirait. En plus, le rapport suggéra des sources de financement et un plan d'aménagement pour tout le terrain qui entoure le Musée de Saint-Pierre-Jolys.

Pas oublier

Charles Gauthier envisage un immeuble séparé, mais compatible architectuellement avec le Vieux Couvent. La taille resterait à déterminer et dépendra des résultats de l'étude.

«Le centre serait premièrement pour les francophones et francophiles, mais il serait aussi disponible à d'autres groupes,» souligne Charles Gauthier. Il y aurait la possibilité d'y réunir les fêtes culturelles: le Banquet des rois, la Cabane à sucre, l'épluchette de blé-d'inde, en plus de fournir des salles de classes ou de spectacle pour les groupes culturels de la région.

Le directeur y verrait aussi à l'avenir un sentier de nature pour des randonnées éducatives en français, dans le genre de celle du Centre Fort Whyte.

Pour le président de comité du Musée de Saint-Pierre-Jolys, Armand Desharnais, ce projet de centre culturel s'inscrit dans un plan global de développement du terrain du Musée.

«Il serait important d'aménager le site en tenant compte des besoins linguistiques et culturels de la région, sans oublier les possibilités au niveau touristique,» précise Armand Desharnais.

Le site du Musée de Saint-Pierre-Jolys comprend le Vieux Couvent, la maison Goulet, le sentier Aile de corbeau, (le Crow Wing Trail), et quelque 5 acres de terrain. «On aurait accès à plus de terrain si le besoin se faisait sentir», affirme le président du Musée.

Daniel TOUGAS



Ce sera peut-être sur le terrain du Musée de Saint-Pierre-Jolys qu'on construira un nouveau centre culturel. «Une étude sur la viabilité d'un centre doit être faite, mais il peut couler bien de l'eau sous le pont avant que le projet se concrétise», indique le président du Musée, Armand Desharnais. photo Bernard Bocquel

LE CLUB LAVERENDRYE

Venez danser
au Club LaVérendrye
Cette semaine avec
«Bar Mist»

• CLUB PRIVÉ
• Carte de membre requise
Nouveaux membres:
Bienvenus!

La semaine prochaine avec
«Small Town»
Les 3, 4 et 5 décembre

Bingo lundi, mercredi, jeudi et vendredi
2 tables de billard pour votre plaisir

614, rue Des Meurons
Saint-Boniface
Téléphone 233-8997



Transport Canada — Transports Canada
Airports Authority Group — Groupe de gestion des aéroports

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur le projet ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre et le numéro du projet et être envoyées au surintendant régional, Gestion du matériel, 333, rue Main, 15e étage, C.P. 8550, Winnipeg (Manitoba) R3C 0P6. On peut se procurer les documents de soumission en s'adressant à l'adresse ci-dessus, en versant le dépôt exigé

PROJET: 2352-87-71
DOSSIER: N-4550

INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE VENTILATION DANS LE DÉPÔT D'ÉQUIPEMENT ET D'UN SYSTÈME DE DÉPOUSSIÉRAGE DANS L'ATELIER DE MENUISERIE À L'AÉROPORT DE THE PAS, THE PAS (MANITOBA).

Pour tout renseignement d'ordre technique, composer le (204) 983-3875

PROJET 2352-87-86
DOSSIER P-4551

INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE VENTILATION DANS LE DÉPÔT D'ÉQUIPEMENT À L'AÉROPORT DE LYNN LAKE, LYNN LAKE (MANITOBA)

Pour tout renseignement d'ordre technique, composer le (204) 983 6023

Date limite: **le 9 décembre 1987, à 14h, heure locale pour les deux projets susmentionnés.**
Dépôt: **Chèque bancaire de 25$ pour chaque série de documents relatifs à chacun des deux (2) projts susmentionnés.**

Les documents de soumissions peuvent être consultés auprès des Associations de constructeurs de Winnipeg (Manitoba)

INSTRUCTIONS

Le dépôt à l'égard des plans et devis doit l'être sous forme de chèque bancaire payable à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur remise des documents en bon état dans le mois suivant l'ouverture des soumissions

Chaque soumission doit être présentée sur les formules fournies par le Ministère et être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents de soumission

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres composer le (204) 983-4329

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions

Canadä

de A à Z

Pawley reçoit le 17

Autopac. Les Manitobain(e)s ont conduit plus mal en 1987 que les responsables de la compagnie d'assurances publiques ne l'avaient anticipé. Aucun chiffre précis n'est encore disponible, mais les rumeurs veulent que les pertes d'Autopac pour l'exercice financier qui s'est terminé fin octobre excèdent largement 39 millions. L'an dernier, Autopac avait perdu près de 19 millions. C'est durant le mois de décembre que le gouvernement devra décider de combien les primes augmenteront pour remettre Autopac à flots. 9% sera le minimum. Mais on parle déjà bien plus d'une augmentation comprise entre 20% et 30%.

◆

Cigarettes. Comme la cigarotte est directement responsable de la mort de 35 000 personnes au pays chaque année, tous les partis fédéraux appuient l'interdiction, sous toutes ses formes, de la publicité pro-tabac à compter du 1er janvier 1989. Les compagnies de tabac présentent cette loi comme une attaque au droit d'expression. Le ministre de la Santé, Jake Epp, réplique que les dispositions prévues constituent des limites raisonnables au droit de parole. Parmi les critiques adressées au projet de loi, notons celle de la libérale Sheila Copps: «la question fondamentale du droit à travailler dans un environnement interdit au tabac n'a pas été abordée.»

◆

Construction. Pour la cinquième année d'affilée, le montant de nouvelles constructions immobilières à Winnipeg devrait atteindre un nouveau sommet. En 1986, 11 615 permis de construction d'une valeur totale de 611,3 millions de $ ont été émis par la ville de Winnipeg. Au 31 octobre 1987, la ville avait émis 10 232 permis de construction pour une valeur totale de 596 millions de $. On prévoit un total de 660 millions de $ d'ici le 31 décembre.

Le plus gros permis émis en 1987 a été celui pour terminer la construction du complexe Place Portage dont les travaux en 1987 se chiffrent à 45 millions de $. La construction de maisons unifamiliales accuse un retard de 13 millions de $ sur l'année dernière. Par contre, la construction de blocs-appartements a déjà augmenté de quelque 22 millions par rapport à la même période l'année précédente.

◆

Garderies. En attendant que le gouvernement fédéral dévoile son programme pour les garderies des responsables de garderies, manitobaines ont d'autre inquiétudes. La province a fixé au 1er octobre 1988 la date avant laquelle les deux tiers des employé(e)s de chaque garderie doivent détenir un niveau deux ou trois d'entraînement en matière de garde d'enfants. Vu le nombre limité de places dans les programmes d'entraînement, il n'y a actuellement pas un nombre suffisant de gradués qui seront disponibles avant 1988. Quelque 200 emplois pourraient rester vacants. Le Bureau de la garde compte sur la flexibilité du gouvernement provincial

◆

Immobilier. Le marché immobilier de Winnipeg, qui connaît un taux de croissance de 3 à 6 pour cent, est le plus stable de toutes les villes canadiennes. Une situation qui intéresse toujours les investisseurs, assure George Cormack, président de la compagnie immobilière Royal-Lepage. Les entrepreneurs et les investisseurs locaux pourraient connaître une concurrence accrue des investisseurs de l'étranger qui cherchent d'autres débouchés que ceux offerts par les marchés boursiers.

◆

Pawley. C'est le 17 décembre que les représentants du Comité directeur des structures scolaires (CDSS) rencontreront le Premier ministre. Au programme: la question de la gestion des écoles franco-manitobaines par les francophones, comme l'article 23 de la Charte des droits fédérales en donne le droit. Toute la question piétine depuis des mois, les parents ayant entamé les procédures voilà plus d'un an.

«On veut une action concrète pour que ça cesse de traîner», résume Lucille Blanchette, présidente de la SFM. (*La SFM est membre du CDSS avec la FPCP, le CJP, les EFM et les CEFM*). Côté gouvernemental, Howard Pawley devrait être accompagné du ministre de l'Éducation (*Roland Penner*), du procureur-général (*Vic Schroeder*) et du ministre de l'Environnement, Gérard Lécuyer. La demande de rencontre avait été envoyée par le CDSS le 22 septembre. Une réponse a été donnée le 5 novembre.

Coût des nécrologies: 10$ pur 100 mots: 20$ pour 150 mots. **Photo: 8,50$.**

LÉOPOLD BAUDRY

Soudainement, le vendredi 6 novembre 1987, à l'âge de 61 ans, à l'hôpital Victoria, Léopold Baudry, époux bien-aimé de Lily née Desautels, de Ste-Agathe au Manitoba, nous a laissés pour toucher aux fruits de la dernière moisson.

Léopold laisse dans le deuil son épouse Lily, trois filles et un garçon: Michelle et son époux Dan Reimer, Nicole et son époux Robert Marion, Jo-Ann et son époux Claude Dupuis et Raymond; ses parents Clovis et Lucia Baudry; deux frères Henri et son épouse Jeanne, Marcel et son épouse Thérèse; quatre soeurs: Rachel et son époux Paul Bohémier, Colette et son époux Fernand Le Gras, Béatrice et son époux Joseph Sherwood, Alice et son époux Peter Laver; ses beaux-parents Emile et Hélène Desautels, nombreux neveux, nièces et amis. Il a été précédé dans la mort par deux soeurs: Juliette et Annette.

Une foule nombreuse de parents et d'amis a rendu un dernier témoignage aux prières en la chapelle funéraire Desjardins le 10 novembre. La messe de la Résurrection fut concélébrée le 11 novembre dans l'église de Ste-Agathe par l'abbé Georges Damphousse, curé de la paroisse et l'abbé Raymond Baudry, membre proche de la famille et avec l'assistance de l'abbé Laval Cloutier, l'abbé Gérard Lévesque, l'abbé Gérald Labossière et le R.P. Roland Prescott, p.b. L'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial. Les porteurs étaient Richard Dorge, Emilien Fenez, Léo Girouard, David et Marius Lemoine et Norman Rivard.

Les nombreux témoigagnes de sympathie et d'amitié ont bien réconforté la famille et ont soutenu le doux espoir de revoir Léopold un jour. Ceux qui ont connu Léopold savent combien entière et chaleureuse aurait été sa gratitude face à tant d'offrandes de prières, de messes, de fleurs, de délicatesse et l'expression de si beaux hommages. La belle âme de Léopold vivra toujours avec nous.

SOEUR ANNA LECLAIR

C'est avec regret que les Soeurs Grises annoncent le décès précipité de Soeur Anna Leclair âgée de 71 ans le mardi 24 novembre 1987 à la Maison Provinciale des Soeurs Grises.

Née à Benson en Saskatchewan, Soeur Anna était la sixième enfant d'une famille de douze enfants dont sept frères et quatre soeurs. Elle reçut son éducation à Forget et Benson en Saskatchewan. À l'âge de 23 ans, elle entra au noviciat des Soeurs Grises à Saint-Boniface et prononça ses voeux perpétuels à Montréal en 1945. Soeur Anna demeura toujours ouverte à travailler dans des nouveaux ministères dont aux écoles résidentielles à Lebret en Saskatchewan et Fort Frances en Ontario et s'occupa aussi des services ménagers à Berens River au Manitoba, à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina et à la Maison provinciale.

Pendant de nombreuses années Soeur Anna compris la souffrance physique et pouvait s'associer aux personnes handicapées qu'elle a visité au Centre hospitalier Taché jusqu'à peu de jours avant sa brève maladie. Son esprit d'humour qui la caractérisait demeura évident jusqu'à sa mort — une mort qu'elle accepta avec un grand abandon à la volonté du Père.

Soeur Anna laisse dans le deuil trois frères, Maximin de Letellier au Manitoba, Gérald de Picture Butte en Alberta et Eugène de Emersoin au Manitoba; deux soeurs, Eugénie Rasmussen de Winnipeg et Soeur Thérèse de la Congrégation Notre-Dame-de-la-Croix de Prince Albert en Saskatchewan.

Une célébration de la prière eut lieu le jeudi 26 novembre et la messe des funérailles a été célébrée à 19h30 le même jour à la Maison Provinciale des Soeurs Grises.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins.

SOEUR ALICE GAUTHIER

«Viens, bonne et fidèle servante, entre dans la joie de ton maître».

Paisiblement, après une longue maladie, soeur Alice Gauthier répondit à l'appel de son Maître, alors qu'elle était entourée de ses compagnes religieuses, le samedi 21 novembre à l'infirmerie de la Maison provinciale des Soeurs Grises.

Soeur Alice naquit à Tingwick au Québec en 1907 et dès son bas âge ses parents vinrent s'établir à Gravelbourg en Saskatchewan. Elle était la septième d'une famille de neuf enfants, dont quatre frères et quatre soeurs.

Après son cours d'infirmière à l'Hôpital des Soeurs Grises de Régina, Soeur Alice entra au noviciat des Soeurs Grises à Montréal et prononça ses derniers voeux en 1937. Elle exerça sa profession d'infirmière et occupa des postes dans l'administration hospitalière, l'administration provinciale, et comme visiteuse des malades dans les hôpitaux des soeurs grises dans la province du Manitoba, de l'Ontario, de la Saskatchewan, du Québec, de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest.

Douée d'une personnalité riche, soeur Alice a manifesté, à l'exemple de la fondatrice Marguerite d'Youville, la tendresse et la compassion du Père envers toutes les personnes qui lui étaient coinfiées. Elle s'intéressa surtout aux plus démunis. Son beau sourire et sa grande bonté l'ont caractérisée tout au long de sa vie.

C'est au mois de mai 1987 que sa santé commença à diminuer et elle vint alors demeurer à la Maison provinciale.

Soeur Alice laisse dans le deuil trois frères: Alfred, Adélard et l'abbé Raoul, de Gravelbourg en Saskatchewan; trois soeurs: Rose-Alma, Thérèse et Maria de Vancouver, de nombreux neveux et nièces, dont Soeur Denise, soeur grise, ainsi que des petits-neveux et nièces. Elle sera regrettée par ses compagnes religieuses et de nombreux amis et amies.

Les Soeurs Grises désirent remercier l'équipe de l'infirmerie pour les bons soins donnés à Soeur Alice durant sa maladie.

Les prières furent récitées à la Maison provinciale des Soeurs Grises, 151, rue Despins, à 16 heures le lundi 23 novembre. Monsieur l'abbé Léo Couture a célébré la messe des funérailles le même jour à 19h30 à la Maison Provinciale.

L'inhumation a eu lieu le mardi 24 novembre au cimetière de la rue Archibald.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins.



IDA LEMOINE (née DORGE)

Le dimanche 15 novembre 1987 est décédée Ida Lemoine (née Dorge) au Foyer Valade de Saint-Boniface.

Avec le départ d'Ida s'éteint la deuxième génération de la famille Félix Lemoine et Philomène St-Michel de Sainte-Agathe.

Née à Sainte-Agathe le 11 décembre 1894, Ida est l'aînée de la famille Albéa Dorge et Olivine Péloquin. Le 5 juin 1917 elle épouse Adolphe Lemoine, cultivateur. Après la mort de celui-ci, le 15 mars 1975, elle s'installe au nouveau Chalet de Sainte-Agathe. Elle y demeure jusqu'au 10 juin 1986, jour où elle entre à l'Hôpital général de Morris. Après quelques mois d'hospitalisation, ne pouvant retourner chez elle, Madame Lemoine est admise au Foyer Valade de Saint-Boniface, le 12 janvier 1987.

Épouse de cultivateur, elle a toujours aimé son jardin, ses fleurs et son tricot. Très accueillante, sa maison était toujours ouverte à sa famille, à sa parenté et à ses nombreux amis. Cuisinière hors ligne, elle faisait la joie de tous ses visiteurs. Grande chrétienne, elle acceptait avec foi les épreuves. Elle était membre de la Congrégation des Dames de Sainte-Anne. Elle manquera beaucoup à ceux et celles qui l'aimaient et qui chériront sa mémoire.

Madame Lemoine fut précédée dans la tombe par son époux Adolphe, un fils Louis-Paul, deux filles, Mariette et Jeannine, et une belle-fille Lucille.

Elle laisse dans le deuil quatre fils: Paul et son épouse Angéline, Étienne, Joseph et son épouse Claudette, Marius et son épouse Doris; deux filles: soeur Marguerite Lemoine, s.n.j.m., et Rachel Brisson et son époux Albert; vingt-deux petits-enfants et vingt-deux arrière-petits-enfants; deux frères: «Babe» et son épouse Helen, Ligouri et son épouse Alma; deux soeurs: Aurore Poitras et son époux Jean, et Malvina Pelland, ainsi qu'une belle-soeur, Emma Dorge.

La messe de la Résurrection, précédée des prières, est célébrée en l'église de Sainte-Agathe le jeudi 19 novembre 1987. L'inhumation a lieu au cimetière de la paroisse.

La famille tient à remercier le personnel du Foyer Valade de Saint-Boniface pour les soins dévoués qu'il a prodigués à leur chère maman et grand-maman, l'abbé Georges Damphousse et les RR. PP. Aurèle Lemoine, o.m.i., et Emilien Dorge, o.m.i., célébrants, l'abbé Gédéon Trudeau, directeur du Centre de Pastorale de Saint-Boniface, l'organiste, le choeur de chant, les religieuses s.n.j.m., les dames de la paroisse qui ont préparé le goûter.

Un merci spécial aux petits-enfants porteurs: Norman Brisson, Philippe, Gilbert, Roger, Claude et Martin Lemoine; aux lectrices Rita Brisson-Sabourin et Ginette Lemoine; aux servants Paul Brisson, Marc, Jean-Pierre et Patrick Lemoine, ainsi qu'à Léon Dorge; à Louise Lemoine-Bugyck et à Linda Lemoine-Rivers qui ont fait la quête; aux nombreux parents et ami(e)s qui ont témoigné leurs condoléances durant cette épreuve, soit par leur présence aux funérailles, par leurs offrandes de messes et leurs dons versés pour la chapelle du nouveau Foyer Valade à St-Vital, pour les fleurs, les cartes et toute autre marque de sympathie.

La direction des funérailles de Mme Ida Lemoine était confiée au salon mortuaire Desjardins.

ODETTE FOUASSE (née PRÉJET)

Subitement, le 17 novembre 1987, est décédée à l'hôpital général de Saint-Boniface, Odette Fouasse, âgée de 62 ans.

Elle laisse dans le deuil son époux Martial, quatre filles: Annette et son époux Raymond Rémillard, leurs enfants Darcelle, Stéfan et Réjean de Saint-Boniface; Priscille et son époux Jack Fehr, leurs enfants Michelle, Corey et Ryan de Morden; Nicole et son époux Aurel Pantel et leurs enfants Chantal et Janelle de Somerset; Suzanne et son ami Jacques Richer de St-Vital; quatre soeurs: Cécile et Ovila Couture, Yolande et Alain Péreux, Lorraine, Monique et Max Armstrong; un frère Alban et son épouse Jeannine; des beaux-frères et belles-soeurs, tantes et oncles, neveux et nièces, un grand nombre de cousins, cousines et amis. Ses parents et son frère Jean l'ont précédée sur la route vers le Père.

La messe de la Résurrection fut célébrée le 20 novembre 1987, en la Cathédrale de Saint-Boniface par M. l'abbé Laval Cloutier, ami de la famille, assisté de M. l'abbé Georges Damphousse.

Les porteurs étaient six neveux Gérald et Richard Préjet, Alain Péreux, Joel Gagné, Gilles et Charles Fouasse. Une nièce Joanne Préjet et une amie Lynn Ayotte ont fait les lectures.

Remerciements

Merci spécial à M. l'abbé Laval Cloutier pour sa présence réconfortante et éclairante auprès de la famille et pour la touchante célébration des funérailles. Merci à la chorale et à sa directrice Sr Jeannine Vermette et à l'organiste. Merci au personnel des soins intensifs de l'hôpital général de Saint-Boniface, ainsi qu'au service de pastorale, spécialement Pat Waters. Merci au personnel du salon funéraire P. Coutu pour leurs services professionnels et leur délicatesse.

Martial et sa famille remercient tous ceux et celles qui de près et de loin leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de cette perte subite de son épouse, leur maman et leur «mémé».

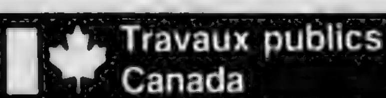
Nous cherchons la parenté immédiate de EDWARD RUELL anciennement de Saint-Boniface (Manitoba). Si vous disposez d'information, s'il vous plaît contactez **Guaranty Trust Company of Canada, 2020-11e avenue, Régina (Saskatchewan) S4P 0J3.**

50e anniversaire de mariage

À l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage, les enfants ***d'Ovila et Jeanne Sabourin*** *vous invitent à un thé-rencontre* ***le dimanche 29 novembre 1987 de 14h à 16h en la salle centenaire de Saint-Jean-Baptiste.***

Que le plaisir de votre présence soit votre cadeau. Félicitations et meilleurs souhaits des enfants et leurs familles: Lorraine, Bernard, Claudette, René et Gérald.





INTÉRESSÉ À FAIRE AFFAIRE AVEC TRAVAUX PUBLICS CANADA?

A Travaux publics Canada, nous faisons affaire avec des entreprises privées pour l'exécution d'un bon nombre de contrats de construction et de services techniques de moins de 30 000 $. Nos besoins sont variés: construction, réparation, rénovation ou restauration de biens immobiliers; les services nécessaires au fonctionnement et à l'entretien d'immeubles; le nettoyage, le déneigement, l'entretien des terrains; le dépannage et l'entretien des ascenseurs et des dispositifs de régulation du milieu ambiant, etc.

Nous sommes à la recherche d'entrepreneurs canadiens qui souhaitent s'inscrire à notre répertoire (ACCORD) et que nous pourrions solliciter tour à tour pour l'exécution de projets dans leur localité. (Nous prions les fabricants et les fournisseurs d'équipement ou de matériaux de construction de s'abstenir, puisque nous ne traitons pas directement avec eux).

Veuillez remplir le coupon pour obtenir une demande d'inscription. Le cas échéant, nous vous demandons de soumettre un coupon, une photocopie ou un fac-similé pour chacune de vos filiales ou succursales désireuses de traiter avec nous.

L'Honorable Stewart McInnes
Ministre des Travaux publics

Nom ____________ Emploi ____________

Entreprise ____________

Adresse postale ____________

Ville ____ Province/Territoire ____ Code postal ____

Numéro de téléphone: (____) ____
Indicatif régional

Langue officielle préférée: [ ] français [ ] anglais [ ] l'un ou l'autre

Faites parvenir à: L'Honorable Stewart McInnes
Ministre des Travaux publics
Edifice Sir-Charles-Tupper
Promenade Riverside, pièce C136
Ottawa (Ontario) K1A 0M2

Canada

TECHNOLOGUE DE RECHERCHE

L'Établissement de Recherches Nucléaires de Whiteshell a un poste vacant de technologue de recherche. Le titulaire du poste devra exécuter des essais pour étudier les aspects microbiologiques et autres aspects de l'irradiation des denrées alimentaires. Sous la direction d'un responsable, il devra concevoir et effectuer des essais pour étudier les effets du rayonnement et d'autres agents sur les micro-organismes, traiter les données connexes et poursuivre quotidiennement des travaux de laboratoire.

On donnera la préférence aux candidats(es) possédant un baccalauréat en sciences (générales) ou en science des denrées alimentaires (sitiologie); on retiendra la candidature des personnes possédant un diplôme de niveau inférieur mais ayant de l'expérience dans ce domaine.

L'expérience en techniques courantes de laboratoire microbiologique est essentielle. L'expérience en recherche, surtout en radiobiologie, serait un atout ainsi que de l'expérience dans l'industrie alimentaire. La compétence en communication technique, statistique et calcul informatique serait également un atout. N° DE DOSSIER À RAPPELER: 1804.

L'Établissement de Recherches Nucléaires de Whiteshell emploie à peu près 1000 personnes et est situé à Pinawa au Manitoba, à 105 km au nord-est de Winnipeg. Le salaire de départ pour ce poste sera proportionnel aux compétences et à l'expérience. L'EACL offre un ensemble complet d'avantages sociaux et une indemnité de déménagement.

Les personnes des deux sexes que ce poste intéresse et qui ont les qualités requises sont priées de se mettre en rapport par écrit avec **le superviseur du personnel de l'Établissement de Recherches Nucléaires de Whiteshell, l'Énergie Atomique du Canada, Limitée, Pinawa, Manitoba, R0E 1L0,** tout en joignant un Curriculum Vitae détaillé.

L'EACL a un programme d'équité en matière d'emploi. L'ERNW est un lieu de travail où ne peut pas fumer.



Atomic Energy of Canada Limited Research Company
L'Énergie Atomique du Canada, Limitée Société de Recherche

La compagnie téléphonique à l'écoute des Manitobains

Pas moyen de virer les frais

Éliminer les lignes multiples (*plusieurs abonnés sur une même ligne téléphonique*) et agrandir la zone d'appel locale de Winnipeg (*à l'intérieur de laquelle les appels sont gratuits*). Voilà les deux priorités que devrait se fixer le Manitoba Telephone System (*MTS*) pour satisfaire ses abonnés.

Ces deux priorités ont été déterminées grâce à un sondage effectué cette année par le MTS auprès de 5 500 Manitobains (*5 000 en région et 500 à Winnipeg*).

Reste à savoir si la population exprimera les mêmes désirs lors des réunions publiques en milieu rural, menées depuis le 16 novembre par le ministre des Télécommunications, Gary Doer, et son collègue des Affaires municipales, Bill Uruski. La dernière de ces «consultations populaires» aura lieu à Sainte-Anne-des-Chênes le 2 décembre.

L'année 1988 apparaît donc comme celle des grandes manoeuvres pour la compagnie manitobaine du téléphone. L'objectif consiste à améliorer la qualité des services en région rurale.

Les fronts

Pour ce faire, il faudra mener l'offensive sur plusieurs fronts. Le premier concerne les installations déjà existantes qu'il faut réparer, améliorer, moderniser ou remplacer. Un exemple : deux des tableaux téléphoniques utilisés par les opératrices sont sur le point de rendre l'âme. Il va falloir les changer.



Le coût total de la modernisation du service téléphonique est difficile à chiffrer. «Lots of bucks», lance simplement William Krawetz, responsable des relations publiques au MTS.

photo: Laurent Gimenez

Un deuxième front est celui de l'informatisation du système, c'est-à-dire l'introduction du service digital. Une somme de 350 millions est consacrée à cette tâche, qui devrait être terminée vers l'an 2 000 (*date à laquelle tout le Manitoba sera en principe «digitalisé»*).

Autre objectif: l'élimination progressive des lignes multiples. (*Coût de l'opération: 102 millions de dollars*). Non seulement les abonnés en font une de leurs priorités, mais c'est également une condition sine qua non si l'on veut développer le service d'appel outre-mer direct(1).

À l'heure actuelle, outre Winnipeg, de nombreuses communautés peuvent appeler outremer sans l'aide de l'opératrice.(2) Pourquoi a-t-on choisi de faire bénéficier certains villages de ce service plutôt que d'autres? William Krawetz, responsable des relations publiques au MTS, explique:

«Cela dépend beaucoup des conditions techniques propres à chaque village. Mais il faut reconnaître aussi que les communautés les plus nombreuses, disposant de beaucoup de lignes individuelles, sont équipées en priorités.»

«De toutes façons, poursuit William Krawetz, l'appel outremer direct n'est qu'un service supplémentaire, en aucun cas destiné à remplacer l'appel avec opératrice. D'ailleurs, ce dernier système, même s'il est a priori plus coûteux, présente aussi des avantages.»

«Par exemple, on ne paie que la conversation avec la personne demandée, on peut régler avec une carte de crédit et l'on peut faire des appels à frais virés».

Enfin, en ce qui concerne l'extension de la zone d'appel de Winnipeg, William Krawetz pense que l'un des principaux problèmes consiste à savoir qui va payer, et de quelle façon.

Il y a deux solutions: ou bien on augmente la facture de tous les abonnés résidant dans telle ou telle communauté qui serait rattachée à la zone de Winnipeg; ou bien on offre le service en option, chaque abonné étant libre d'en bénéficier, moyennant un paiement supplémentaire. Les opinions recueillies durant les réunions publiques aideront peut-être à résoudre ce délicat problème.

Laurent GIMENEZ

(1) *Une étude réalisée en 1987 indique que les cinq pays étrangers les plus appelés à partir du Manitoba sont le Royaume-Uni, l'Allemagne de l'Ouest, Hong-Kong, les Philippines et l'Italie.*

(2) *Citons notamment: La Broquerie, Fannystelle, Ile-des-Chênes, Lorette, Saint-Adolphe, Saint-Laurent, Saint-Lazare, Saint-Malo, Saint-Pierre-Jolys, Sainte-Anne, Sainte-Geneviève, Sainte-Rita, Sainte-Rose-du-Lac*

La division La Montagne de l'Association pour l'intégration communautaire (ACI) a célébré le 21 novembre à Notre-Dame-de-Lourdes le 10e anniversaire de sa création. Aurèle Boisvert, premier président de la division régionale, et soeur Georgette Pantel, première vice-présidente, ont assumé la tâche du découpage du gâteau préparé pour l'occasion.

Le maître de cérémonie de la soirée, à laquelle ont participé une centaine de personnes, était Robert Déroche, le président actuel, de Notre-Dame-de-Lourdes. L'ACI La Montagne a permis l'ouverture, en 1978, de l'Atelier La Montagne, où 28 handicapés mentaux peuvent s'entraîner à différentes activités manuelles.

C'est aussi grâce à l'ACI que trois résidences pour handicapés ont pu être créées dans La Montagne, à Saint-Claude, Somerset et Notre-Dame-de-Lourdes. Ces trois résidences abritent à l'heure actuelle 19 personnes.

photo: Hubert Pantel

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu JOSEPH DUPONT, du village de Saint-Georges, au Manitoba

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 30e étage, 360, rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3C 4G1, le ou avant le 4 janvier 1988

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 26e jour de novembre 1987

AIKINS, MacAULAY & THORVALDSON
Procureurs de la succession
Compétence de
Richard J.F. Chartier

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu LÉOPOLD HENRI BAUDRY, du village de Ste-Agathe au Manitoba, fermier

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 200-170, rue Marion, Winnipeg (Manitoba), le ou avant le 8 janvier 1988

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 23e jour du mois de novembre 1987

MARCOUX BÉTOURNAY LA BOSSIÈRE
Par: Robert Bétournay
Procureurs de la succession

Les Soeurs Grises réconcilient les sénateurs!

Division de l'Ouest

AVIS

La Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada a demandé l'autorisation d'abandonner l'exploitation de l'embranchement de la subdivision [illegible] entre [illegible] (Manitoba) et Hudson Bay (Saskatchewan) [illegible] dans la province de la Saskatchewan et dans la province du Manitoba.

Année	Wagonnées complètes
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]

Année	Coûts Totaux $	Recettes $
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Canada

Les sénateurs Joseph-Philippe Guay, Jacques Flynn et Gildas L. Molgat, évoquant le 250e anniversaire des Soeurs Grises, se sont livrés le 14 octobre à une étonnante joute oratoire, teintée d'humour sénatorial.

Le bulletin officiel des débats du Sénat en a rendu compte avec son objectivité coutumière.

Répondant à un long discours de l'honorable Joseph-Philippe Guay sur l'histoire des Soeurs Grises et leur apport considérable au Manitoba, l'honorable Jacques Flynn a pris la parole pour préciser

«Je voulais dire trois choses en souscrivant aux propos du sénateur Guay et aux compliments qu'il a adressés à la communauté. En premier lieu, Marguerite d'Youville, comme il l'a souligné, est une descendante de Pierre Boucher, gouverneur de Trois-Rivières et seigneur de Boucherville. Or, j'ai le même ancêtre. Je dois m'empresser de dire que la sainteté n'est pas une vertu héréditaire

Une voix: *On ne vous le fait pas dire*

Le sénateur Flynn *Non, j'aimais mieux le dire avant toute intervention. La deuxième chose que je voulais souligner, c'est que j'ai passé trois ans au pensionnat Saint-Louis de Gonzague à Québec qui était dirigé par les Soeurs Grises de la Charité. Je m'empresse aussi de dire tout de suite que je n'ai pas été un très bon élève et que j'ai donné du fil à retordre aux pauvres religieuses qui essayaient de m'enseigner*

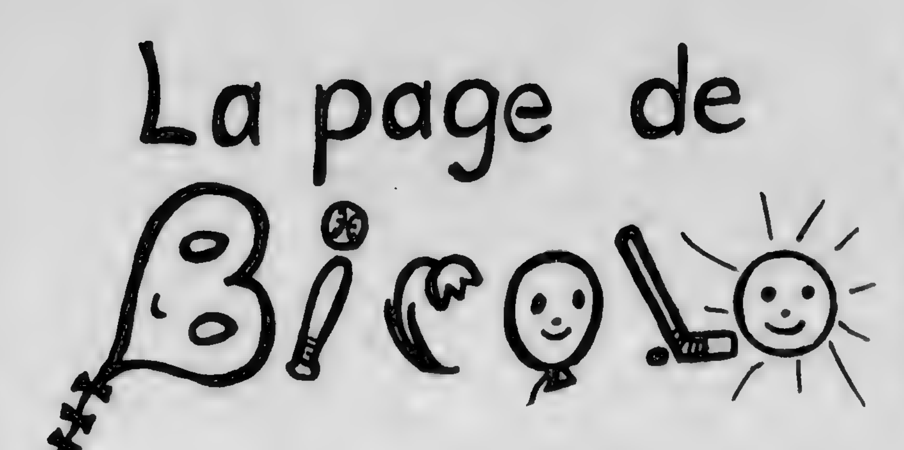


Le sénateur Joseph Guay.

Une voix: *On comprend donc!*

Le sénateur Guay: *J'ai apprécié et je voudrais souligner grandement les bons mots du sénateur Flynn, car nous partageons les mêmes vues à propos de l'ouvrage que les Soeurs Grises ont accompli.*

L'honorable Gildas L. Molgat: *Honorables sénateurs, en cette occasion plutôt remarquable où nous retrouvons les honorables sénateurs Guay et Flynn d'accord sur quelque chose, je propose l'ajournement du débat.»*



Allô les amis!

Le temps froid est arrivé. Je me suis bien emmitouflé pour aller soigner mes amis, les petits oiseaux. C'est facile et amusant de nourrir les oiseaux en hiver. Voici quelques moyens simples de leur fournir le gras et les graines dont ils ont besoin durant la période où ils peuvent difficilement trouver leur nourriture.

Bicolo

Oyez! Oyez!

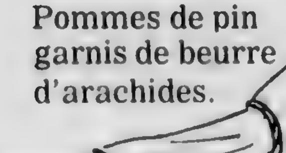
N'oublie pas de participer au CONCOURS DE NOËL. Laisse travailler ton imagination et invente-moi une **belle ribambelle.**

J'en ai reçu de très belles. J'ai bien hâte de voir la tienne. (Pour plus de détails, regarde la page de la semaine dernière).

Le coin de la nature

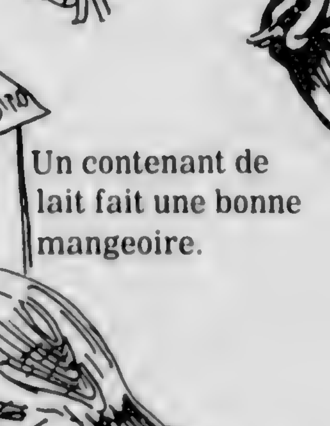
Membre gagnant
nº 8065
Raynald Massinon,
8 ans
Haywood (Manitoba)

Noix de coco ou demi pamplemousse contenant du grain.



Pommes de pin garnis de beurre d'arachides.

Un filet autour d'un arbre peut contenir des morceaux de suif.



Un contenant de lait fait une bonne mangeoire.

Nos oiseaux



Deux de ces oiseaux sont identiques. Peux-tu les trouver?

Réponse: 1 et 4
Les oiseaux identiques

Voici d'autres rédactions écrites par des gagnants du concours d'automne. Bravo Krista, Matieu, et Léo.

LE MALARD

— Bonjour mon ami! Comment ça va? C'est moi, ton ami le malard. Ça commence à devenir de plus en plus froid ici. Je vais aller au Mexique avec les belles fleurs et mes amis les oiseaux. Viens-tu avec moi? Je vais avoir du plaisir. La seule chose qui m'inquiète ce sont les méchants chasseurs. Ils se disent que les malards sont délicieux. Yuk!

— Excuse-moi, dit le garçon, mais j'ai trop de choses à faire. Je ne peux pas aller avec toi. Mais reviens ici au printemps et je vais avoir une place pour t'abriter.

— Merci, tu es si gentil. Ma famille et moi allons être ici au printemps. J'ai tellement hâte au printemps! Excuse-moi, je dois aller. Mes amis m'attendent. Au revoir et merci!

— Au revoir malard!

Et tous les malards partent dans un beau grand V.

Krista Horrox, 10 ans
École Queen Elizabeth
Winnipeg (Manitoba)

LE MALARD ET SON AMI

— Au revoir! Je fais mes bagages.
— Où vas-tu canard?
— Je m'en vais vers le sud.
— Pourquoi partir? Tu n'aimes pas le Canada?
— Je l'aime mais il fait trop froid l'hiver. Je n'ai pas de bottes et de tuque comme toi pour me garder chaud!
— Bon voyage, canard!
— Reviens vite au printemps!

Matieu Plamondon, 8 ans
Ile-des-Chênes (Manitoba)

LE CANARD ME DIT

«Je veux partir parce que les chasseurs ont tué mes amis. Je n'ai personne pour parler, manger, jouer et voler au Sud avec moi, excepté les oies.»

«Je pars à l'automne et je reviens au printemps. Je niche près de l'eau dans la végétation. De l'hémisphère nord je peux émigrer. Ma tête et mon cou sont d'un vert chatoyant. Mon bec est jaune, mince collier blanc, ma poitrine est marron.»

«Je prépare mes bagages et je pars!»

Léo Laroche, 10 ans
Saint-Pierre-Jolys

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

Découpe ce coupon, envoie-le bien rempli à:
Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
(Manitoba)
R0A 1V0

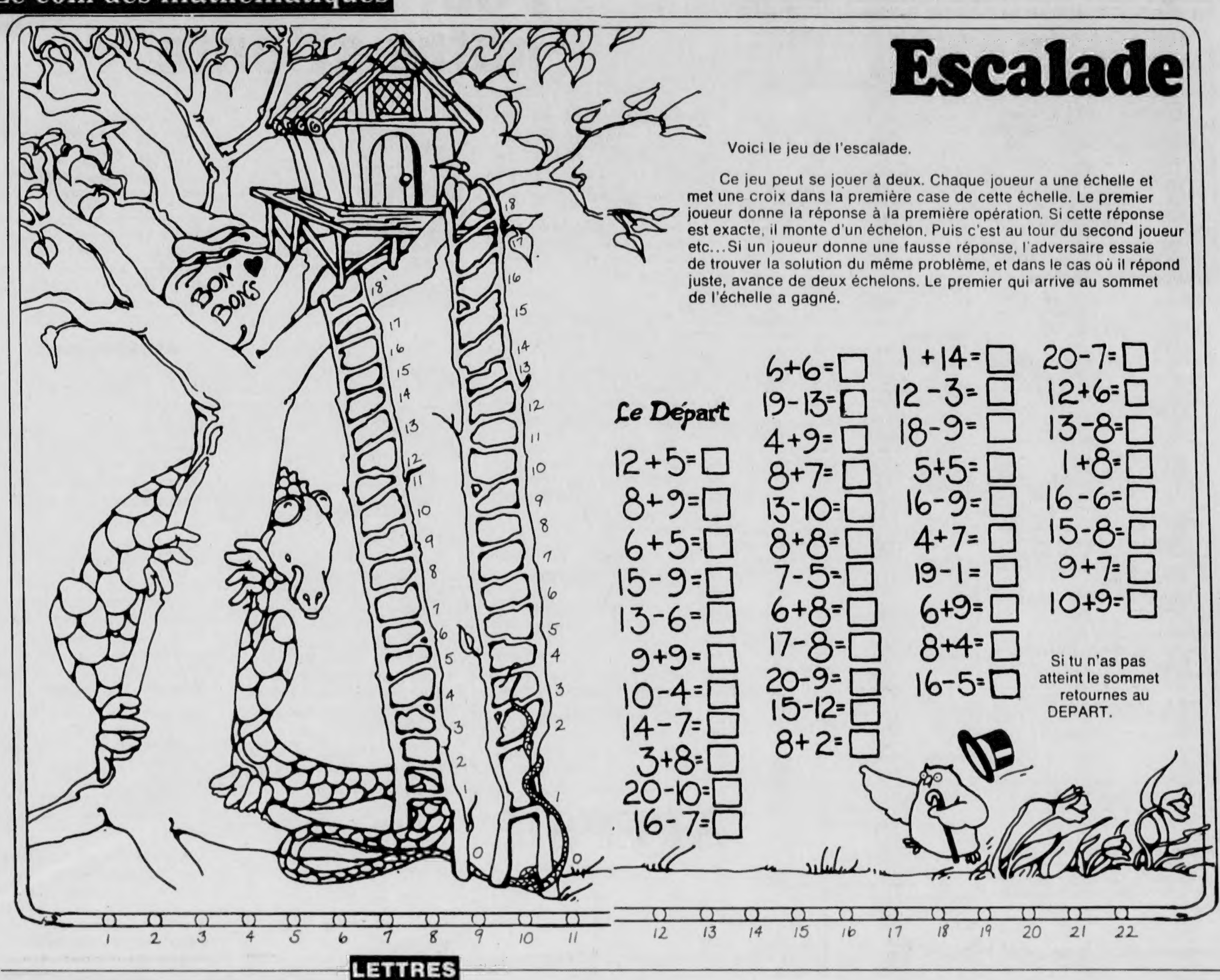
Bicolo

NOM ______________

ADRESSE ______________

CODE POSTAL ________ ÂGE ____

Le coin des mathématiques



LETTRES

Pas d'accord avec Léo Duguay

M. le rédacteur,

J'espérais que quelqu'un de mieux qualifié que moi aurait offert une critique de l'article de propagande de M. Léo Duguay paru dans La Liberté. Son commentaire nous assure d'une seule chose: que l'auteur est un bon conservateur et qu'il suit la ligne indiquée par ses chefs de propagande.

Il nous informe que le Premier ministre n'a jamais perdu espoir, que M. Mulroney garde vivement ses convictions. S'agit-il ici du même M. Mulroney qui avait assuré le peuple pendant sa campagne électorale que nos programmes d'aide sociale étaient un contrat sacré entre le gouvernement canadien et ses citoyens?

Six mois plus tard, ce même défenseur du peuple nous propose de désindéxer les bénéfices aux vieillards! Dans sa campagne pour le leadership du Parti conservateur, ce même M. Mulroney, en juin 1983, en répondant à la question à propos du libre-échange, nous assurait que «It affects our sovereignty and we will have none of it, not during a leadership campaign or at any other time».

Le même leader nous avait ensuite assurés que l'Autopact n'entrerait pas dans les discussions sur le libre-échange, mais les Américains nous informent que tout est sur la table!

L'auteur nous rappelle ensuite la dette que nous les Canadiens français manitobains avons envers M. Mulroney pour son support dans la question linguistique en 1983. Sachant que les gens de l'Ouest ne sont pas trop enchantés du fait que l'Ontario et le Québec à eux seuls gouvernent le pays et vu que le gouvernement ontarien s'oppose au libre-échange tel qu'envisagé par les conservateurs fédéraux, il se senti obligé de souligner que les bénéficiaires des barrières tarifaires sont situés en Ontario.

La belle province est exclue de ses accusations à cause du fait que Bourassa supporte leur initiative. M. Duguay, d'une manière commode, oublie de mentionner l'affaire du CF18, et la part ignoble de son gouvernement dans cette affaire, en accordant un contrat non mérité à une usine dans la belle province.

M. Duguay nous assure ensuite que notre souveraineté et nos programmes sociaux ne seront pas affectés, chose difficile à croire, vu que même avant d'avoir des assurances que nous serions dédommagés par les Américains, son gouvernement a prélevé une taxe spéciale sur le bois d'oeuvre. Les Américains nous demandent en plus de promulguer une loi spéciale pour augmenter davantage les profits de leurs manufacturiers de médicaments, une requête que son parti s'empresse d'exécuter (une marque de bonne volonté) même si cette mesure est vue par presque tous les gens comme étant opposée à nos meilleurs intérêts.

D'après M. Duguay, toutes ces mesures, dictées par les Américains, sont requises «pour s'assurer des échanges libres et plus sûrs avec notre principal partenaire»! Son choix du mot «partenaire» me rappelle mon jeune temps quand, durant les vacances d'été, je gardais nos vaches au pâturage, j'avais un petit chien jaune comme «partenaire». C'est ça la sorte de partenaire que nous deviendrons dans une entente avec les États-Unis.

Une autre des explications de M. Duguay est que: «La baisse des prix de douane occasionnera une diminution des prix et une plus grande disponibilité de produits, aussi bien canadiens qu'américains, et de meilleure qualité». Mon cher monsieur, puis-je vous rappeler que les prix de la grosse majorité de nos produits pourraient être beaucoup moins chers si les gouvernements fédéral et provincial n'imposaient pas les taxes onéreuses sur tout ce qui change de mains au Canada?

M. Duguay traite de peureux ceux parmi nous qui s'inquiètent du futur de notre pays si on se joint économiquement, et à l'avenir politiquement, car l'un entraine l'autre, à un pays qui est en train de faire faillite s'il ne change pas au plus tôt sa conduite fiscale pour satisfaire les exigences du Japon et de l'Allemagne libre.

Les États-Unis souffrent présentement d'un déficit se chiffrant à 16 600$ pour chaque individu aux pays.

Même le Canada n'est pas rendu à un tel point, notre dette per capita est de 10 560$ pour chaque homme, femme et enfant au Canada. Je ne peut pas comprendre la logique de la proposition conservatrice de nous attacher à un pays qui néglige ses obligations sociales envers son peuple, un pays qui dépense ses avoirs sur des folles dépenses qui ne font qu'enrichir leur compagnies militaires, un pays qui avec sa C.I.A. sème la misère et le désarroi dans la moitié du monde.

M. Duguay termine son article de propagande avec ces mots: «Le Canada de demain n'est pas pour les peureux.» D'accord M. Duguay, et j'espère bien qu'il n'appartiendra pas aux Américains non plus!

P.E. Gauthier
Lorette
le 15 novembre 1987

Les jeunes ont partagé leurs opinions

M. le rédacteur,

Comme représentante du Conseil étudiant du Collège Saint-Jean-Baptiste, je tiens à donner de brèves informations au sujet du Camp de leadership, qui eut lieu à Gimli les 10, 11 et 12 novembre.

Ceci était une activité culturelle ainsi qu'éducative, organisée par le Conseil jeunesse provincial. Tous les Conseils étudiants des écoles secondaires et francophones y assistaient ainsi que l'école St-Paul d'Elie, qui est une école immersion.

Le but essentiel de cette rencontre était d'apprendre comment devenir meilleur chef, s'affirmer et communiquer avec les jeunes francophones.

Ce fut réellement un grand succès et un plaisir incroyable. Les divers ateliers qui étaient offerts eurent une bonne participation qui donna une atmosphère positive aux journées.

Grâce au brise-glace et à la soirée culturelle, les jeunes apprirent rapidement à se connaître, et à partager leurs opinions sur les différents ateliers ainsi que sur leurs activités scolaires organisées par leur propre Conseil étudiant.

Quelle réussite de la part du Cjp, des étudiants, des animateurs et des cuisiniers!

Angèle Vermette
Représentante de la 11e
Aubigny
le 22 novembre 1987

Réfléchissons-y!

M. le rédacteur,

Cela me dépasse franchement de savoir que deux autobus pleins d'enfants de l'école Hugh John Macdonald de Winnipeg ont pu venir assister à la cérémonie commémorative du 16 novembre à la tombe de Louis Riel et que nos écoliers francophones des écoles avoisinantes, surtout ceux du Collège Louis-Riel n'ont paru nulle part.

Il est triste de constater que l'ont peut sacrifier de nombreuses heures d'enseignement pour des activités culturelles et surtout pour des rencontres sportives, mais que l'on ne peut même pas trouver une courte demi-heure pour assister à une cérémonie historique qui honore les oeuvres, la vie et la mort unique de celui qui a tout sacrifié pour son peuple et que l'on nomme le Père du Manitoba.

Où plaçons-nous nos valeurs? Quelle sorte de citoyens préparons-nous? Que veut dire fierté, fidélité, reconnaissance?

Réfléchissons-y!

Jeanne M. Perreault
Président d'Héritage St-Norbert
le 22 novembre 1987

VIE SOCIALE

Pour placer naissances, mariages, anniversaires et décès dans **Vie sociale**, appelez La Liberté au **237-4823**. Un service **gratuit** pour les abonné(e)s.

LES PETITES ANNONCES

FACILE ET EFFICACE!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi par écrit et être payée d'avance aux tarifs suivants:

moins de 20 mots (5$ ou 7,50$ pour deux semaines); 21 à 28 mots (6$ ou 9$); 29 à 35 mots (7$ ou 10,50$); 35 à 42 mots au maximum (8$ ou 12$ pour deux semaines).

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neuf. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
467-

AUBAINES D'ÉTÉ: payer et emporter seulement. Tapis «gazon» à partir de 2,99$/v². Prélarts sans cirage en vinyle à partir de 3,98$/v². Tapis à endos caoutchouté à partir de 3,98$/v². Saxony en nylon à endos caoutchouté à partir de 8,98$/v². Des centaines de fins de rouleaux — économisez jusqu'à 60%. Peinture à partir de 13,98$ le gallon. Ouvert jusqu'à 20h, 50, rue Archibald. A & R Carpet Barn. 233-3061.
300-

À LOUER: Maison à Saint-Boniface (rue Notre-Dame), deux chambres à coucher. Disponible le 1er décembre 1987. Inclut garage, poêle, réfrigérateur, 450$ par mois plus électricité, chauffage etc. Composez le 237-6294 ou le 233-6352.
827-

COURS DE MANUCURE et pédicure thérapeutique offerts. Pour de plus amples renseignements composez le 253-6981.
828-

À LOUER: 3 appartements simples au manoir de Saint-Jean-Baptiste. Libre immédiatement. Composez le 1-758-3232.
829-

VENTE PRIVÉE: au parc Windsor, side x side, 3 chambres à coucher, garage, rue Canberra, 65 000$. Composez le 235-0405 ou le 256-5981.
830-

DAME CHERCHE autre dame ou étudiante pour partager appartement de deux chambres à coucher au Chateau Guay, rue Goulet. Doit être propre, tranquille et responsable. Appelez Lorraine au 237-5326.
807-

À LOUER: à Lorette, appartements d'une chambre à coucher ou deux chambres à coucher, nouvel immeuble, lots pavés, entrée de sécurité, laveuse et sécheuse disponible. Le loyer inclut: une place de stationnement, réfrigérateur, poêle, air climatisé, lave-vaisselle, broyeur et patio. Visite libre tous les dimanches entre 13h et 15h. Contactez Isabelle Fiola à Mainland Commerce Real Estate au 237-7286.
817-

À LOUER: Appartement d'une ou deux chambres à coucher au rez-de-chaussée dans un triplex rue Masson. Disponible le 1er janvier 1988. Inclut chauffage et stationnement. 485$ plus électricité. Appelez Isabelle Fiola, Mainland Commerce Real Estate au 237-7286.
821-

LES GAGNANTS du tirage à Transcona alors du Bazar du 1er novembre 1987. 1er prix: four à micro-ondes, Brucy Bonneteau; 2e prix: 100$, Laurence Champagne; 3e prix: bon d'achat 50$ Tupperware, Estelle Masniuk; 4e prix: gaufrier, Olivier Arnaud; 5e prix: ensemble d'osier, Diane Neufeld.
824-

À LOUER: à Saint-Vital, un appartement de trois grandes pièces, au sous-sol pour une personne seule tranquille et fiable. Tapis mur à mur, tout meublé. Stationnement, entrée privée, 285$ par mois. Libre immédiatement. Composez le 253-0010.
831-

À LOUER: à Southdale, bungalow de 4 chambres à coucher, 1 330 pieds carrés, 1½ chambre de bain, garage. Libre le 30 novembre. 725$ par mois. Composez le 256-2865.
832-

LES GAGNANTS du huitième tirage du 16 novembre 1987 du Club 200 sont: Alice Gérard Dugas, Hermine Rivard, Edouard Prairie, Hélène Blais. Le prochain tirage aura lieu le lundi 21 décembre 1987 à 18h30. Merci.
833-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, rue Ritchot. Très propre. Inclut chauffage et stationnement. 325$ plus électricité. Non fumeur de préférence. Disponible immédiatement. Composez le 237-3787 après 18h.
841-

RECHERCHE: une gardienne avec expérience pour garder chez moi au Parc Windsor du lundi au vendredi. Composez le 255-2609 après 18h.
842-

À VENDRE: Délicieuse viande de sanglier pour repas spécial, et aussi le marcassin pour barbecue. Téléphonez Wild Boar Ranch de Sanglier au 379-2566 à Saint-Claude au Manitoba.
808-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

DES CADEAUX DE NOËL? Placez l'amour en tête de votre liste. Passez les fêtes avec quelqu'un de très spécial. Participez à The Dating Place, 305-504, rue Main. Tél.: 949-9139.
811-

À VENDRE: Beau bungalow de trois chambres à coucher avec 70 acres, garage double, petite étable pour chevaux, à 12 milles de l'angle Portage et Main. Très propre et en très bon état.

Immeubles: un de 15 appartements, deux de 6 appartements, deux de 5 appartements, un de 4 appartements. Appelez Nap, Sherlock Homes, 237-8878, 24 heures sur 24.
641-

À LOUER: Appartement de 2 chambres à coucher à Saint-Boniface. Laveuse, sécheuse, stationnement et services compris. 440$ par mois. Libre le 1er décembre. Composez le 237-4446 ou le 237-5352.
831-

À LOUER: à Saint-Boniface, maison non meublée de 2 chambres à coucher, sous-sol complet, 450$ par mois plus services. Possession le 1er décembre. Composez le 233-2171 ou le 943-6384 code 3385.
825-

À VENDRE: Orgue Technique avec accord programmeur, banc et livres. 26 et 18 notes en haut et en bas. Très bon état, demande 1 100$ ou meilleure offre. Composez le 233-9611.
819-

RECHERCHE: grand bureau avec 5 grands tiroirs. Environ 40" x 18". En bon état. Composez le 237-7377.
820—

À LOUER: au parc Windsor pour les mois d'hiver (janvier à avril) maison de 3 chambres à coucher, complètement meublée. 300$ par mois, références nécessaires. Composez le 256-1911 ou appelez Thérèse au 256-4314.
822-

À VENDRE: au 612, rue Aulneau, maison de 3 chambres à coucher, salon, dinette, 2 salles de bain, sous-sol fini. Vente privée. Demande 135 000$. Composez le 237-8622.
823-

NOUS SOMMES disponibles pour garder des enfants francophones de 2 à 5 ans au Parc Windsor. Composez le 256-7474.
834-

DANSES DU BON VIEUX TEMPS: On désire former un groupe de personnes intéressées aux danses du Bon Vieux Temps y inclus les danses carrées de la Rivière-Rouge. Si vous connaissez ou voulez apprendre le 7-step, le Heel-toe polka, le French-minuet, etc. Appelez Georges au 269-1178 ou Denise au 269-3687 après 18h.
835-

À LOUER: au Norwood Flats, rue Cromwell. Libre le 1er décembre et 1er janvier. Endroit tranquille, près des services du centre d'achats Domo, hôpital Saint-Boniface et à 5 minutes du centre-ville, petit appartement propre, d'une chambre à coucher, poêle, réfrigérateur, eau et chauffage inclus 337$ plus électricité et câble, 10$ stationnement. Pas de lit d'eau ou d'animaux domestiques (excepté un petit aquarium ou petit oiseau propre). Références requises. Composez le 233-0999 après 17h.
836-

À LOUER: rue Aulneau en face du Collège appartement spacieux avec stationnement dans un garage, libre le 1er décembre. Aussi, 2 stationnements avec prise à louer, libre immédiatement. Composez le 237-6519.
837-

À VENDRE: terrain à St-Claude, 560 acres dont 480 en foin et maison. Nous considérerions la meilleure offre. Composez le 1-256-1204 après 16h.
838-

À VENDRE: Commodore 64, Console, lecteurs de disques, imprimante, jeux et manchettes de jeu inclus. Utilisé seulement une année. Composez le 237-7674.
839-

À LOUER: Appartement de 2 chambres à coucher à Saint-Boniface. Laveuse et sécheuse, stationnement et services compris. 440$ par mois. Libre le 1er décembre. Composez le 237-4446 ou le 237-5352.
840-

À VENDRE: au 612, rue Aulneau, maison de 3 chambres à coucher, salon, dinette, 2 salles de bain, climatisation centrale, lave-vaisselle intégré, Jenaire stove, sous-sol fini. Vente privée. Demande 135 000$. Composez le 237-8622.
823-

Pour éclairer notre attente

Ce que nous en passons du temps à nous «préparer»! Regardez autour de vous. Tout le monde «se prépare».



Claude BLANCHETTE

Le matin, dès le réveil, l'ouvrier se prépare à aller travailler, l'enfant à aller à l'école, la maman à conduire le tout-petit à la garderie.

Le soir, le même enfant se prépare à se coucher, alors que les parents se préparent à se détendre. Le dimanche soir, tout le monde se prépare à la semaine de travail, alors que le jeudi, tous se préparent à la fin de semaine.

On se prépare pour sortir, on se prépare pour aller magasiner, on se prépare pour aller prendre un café, on se prépare à regarder une émission à la télé, on se prépare à prendre son bain!

À la campagne, les cultivateurs ont préparé leurs champs pour la semence du printemps. Un travailleur se prépare à la retraite, alors que l'autre se prépare à changer d'emploi. Une famille se prépare à déménager, alors que l'autre se prépare à peinturer et à remplacer les tapis.

Un jeune couple prépare la venue de leur premier enfant, alors que des aînés préparent leur mort. L'universitaire prépare ses examens, alors que l'enfant se prépare à monter sur les planches le soir du Concert de Noël. Le jeune se prépare à demander la voiture à son père, alors que le jeune se prépare à demander la permission de sortir samedi soir jusqu'à 2h.

Tourtières

Dans les commerces et les centres commerciaux, marchands et commis se préparent à l'assaut des coureurs de ventes, alors que dans les maisonnées, maman prépare les tourtières, papa prépare le bois du foyer, les jeunes préparent une randonnée de ski pendant les vacances et les enfants préparent leurs listes interminables de cadeaux.

Dans les villages, les familles se préparent au retour des enfants pour le réveillon, alors que la chorale se prépare pour la messe de minuit.

Ce que nous en passons du temps à nous préparer!

On a bien beau s'être préparé mille fois pour la même chose, à chaque fois, c'est une expérience nouvelle où s'entremêlent les mêmes gestes, les mêmes paroles et les mêmes attitudes.

Mystérieux

L'Avent 1987, un temps de préparation!

Non pas un simple réaménagement des meubles! Non pas question de déplacer simplement la poussière! Non pas un temps de préparation parmi tant d'autres!

Non, l'Avent, un temps de préparation de qualité.

Un temps où, sur le qui-vive, nos regards embrassent le passé de notre foi vécue, allant jusqu'à suivre l'étoile qui brille au-dessus d'un petit village perdu dans les montagnes de Judée. Pour que notre attente soit éclairée...

Un temps, où veilleur dans la nuit, nos mains font le tri dans nos activités d'aujourd'hui pour nous rendre compte que Quelqu'un habite le pauvre qui grelotte, le malade qui pleure, l'enfant qui est seul. Pour que notre attente soit éclairée...

Un temps où, tendu comme un ressort, notre personne tout entière se sent appelée par un avenir mystérieux, un Quelqu'un qui revient, Celui qui portera tout à son plein accomplissement. Pour que notre attente soit éclairée...

Alors... ensemble... nous attendons, nous préparons... nous veillons...

APEPSIE

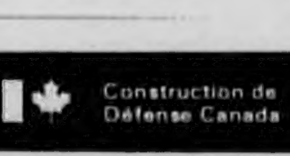
Daniel Tougas
Jean-François Belisle











Construction de Defense Canada lance un appel d'offres pour la construction des fondations de béton de l'atelier des cibles, bfc Shilo (Manitoba). La date limite prescrite de réception des soumissions est le mercredi le 9 décembre 1987. Pour de plus amples renseignements s'adresser à la section des plans à Ottawa (613) 998-9549. Référence SL 750 10.

Canadä

VITE LU, VITE SU

Saint-Malo — Le ministère des Ressources naturelles a tenu à remettre une plaque de remerciement à Fernand Tétrault, qui vient de prendre sa retraite après presque 30 ans d'activité au service du parc de Saint-Malo.

La plaque a été remise au cours de la soirée que les amis de Fernand Tétrault avaient organisée en son honneur le 20 novembre au Club Noret.

Environ 80 personnes, non seulement de Saint-Malo, mais aussi de Winnipeg et de Steinbach, ont participé au souper, suivi d'une veillée au cours de laquelle on a pu danser et s'amuser à différents jeux.

«Ça s'est très bien passé. Tout le monde était bien satisfait. Moi, je suis parti vers une heure trente, mais il y en a qui sont restés jusqu'à deux heures trente», a expliqué Fernand Tétrault quelques jours après la fête.

Pour le tout nouveau retraité, le temps ne paraît pas trop long. «Il y a pas mal d'ouvrage à la maison, reconnaît-il, mais je suis quand même déjà allé faire un petit tour au parc».

La Liberté, le journal de l'année de l'Association de la presse francophone hors Québec.

Les politiciens feront toujours la loi

L'important malgré lui

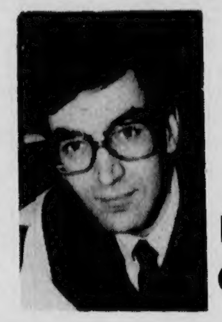
Bill Norrie, le maire de Winnipeg, veut la job à Guy Savoie, le président du Comité exécutif du conseil municipal de la capitale manitobaine. Une situation qui ne préoccupe pas outre mesure le conseiller du quartier Taché.

Car, peu importe les modifications au fonctionnement de la ville de Winnipeg qu'adoptera le gouvernement provincial, la personne élue dans le quartier Taché aura toujours une place privilégiée à l'Hôtel de ville de Winnipeg.

Cherniak épousseté. C'est officiel maintenant. La loi régissant la ville de Winnipeg sera, encore une fois, modifiée dès la prochaine session du gouvernement provincial.

Lundi 23 novembre, le conseil de ville a rencontré Gary Doer, le ministre des Affaires urbaines, pour discuter des modifications proposées dans le rapport Cherniak, publié en janvier 1986.

Parmi les recommandations qui plaisent et à la province et aux conseillers de la ville: celle qui donnera plus de pouvoirs au maire de Winnipeg. Une recommandation qui pourrait avoir le plus de répercussions dans les années à venir.



Lucien Chaput

Sur la clôture. Si les changements proposés sont adoptés, le maire de Winnipeg serait également le président du Comité exécutif, le poste le plus important au conseil de ville.

Le maire choisirait aussi cinq présidents des autres comités importants de la ville. Dans le système actuel, c'est le conseil de ville qui choisit les présidents des comités.

«Il n'y a pas de doute que ça va donner au maire plus de pouvoirs», explique Guy Savoie, l'actuel président du Comité exécutif. «Mais il n'y a aucun doute aussi que le maire ne pourra pas s'asseoir sur la clôture sur certaines questions».

La francophonie. «Moi, je n'ai aucun problème avec le fonctionnement actuel», souligne le conseiller de Taché. «Le problème, c'est que le gouvernement provincial veut toujours changer la loi régissant le fonctionnement de la ville de Winnipeg».

«Aussitôt que les citoyens comprennent un peu le système, le gouvernement provincial le change. C'est eux qui en sortent perdants. Parce que les politiciens, ils vont s'adapter au nouveau système.»

«Être le conseiller de Taché, c'est un poste important. Que tu l'aimes ou non, tu représentes la francophonie. Comme c'est le cas pour les députés des comtés provincial et fédéral de Saint-Boniface».

«Et le maire de Winnipeg sera obligé de nommer le conseiller de Taché à un poste important, que se soit comme adjoint au maire ou comme président d'un des comités.»

Guy Savoie, président du Comité exécutif depuis 1985. Même avec ses nouveaux pouvoirs, «le maire sera obligé de s'aligner avec un groupe. Même s'il contrôle le comité exécutif composé de 12 conseillers, il y aura toujours 18 autres conseillers qui ont le droit de vote au conseil. S'il n'y a pas de coalition, il ne pourra pas faire avancer les choses».

Cataloguer les services?



Gary Doer, entre autres ministre des Affaires municipales. L'un des quatre «clarificateurs» qui étudieront le niveau des services en français offerts par la ville de Winnipeg.

Le gouvernement provincial préfère le mot «clarifier» au mot «étendre». Dans quel contexte? Nul autre que celui des services en français à Winnipeg. Évidemment!

La section III de la loi régissant la ville de Winnipeg garantit des services bilingues à Saint-Boniface. Si le gouvernement néo ne rebrousse pas chemin, ces services seraient aussi disponibles à Saint-Norbert, où la francophonie est présente depuis 1822.

Un comité composé de Gary Doer, ministre des Affaires urbaines, Bill Norrie, maire de Winnipeg, Guy Savoie, conseiller de Taché et président du comité exécutif de la ville de Winnipeg, et vraisemblablement, Gérard Lécuyer, va étudier la section III de la Loi sur la Ville de Winnipeg.

En plus, le comité étudiera la possibilité d'offrir aux citoyens de Winnipeg des services d'urgence dans les deux langues officielles du pays. Question d'apporter de vrais changements à la Loi sur la Ville de Winnipeg.

«On reproche souvent à la section III d'être trop vague, souligne Guy Savoie. On dit toujours qu'on aurait dû, il y a 15 ans, dresser une liste précise de ce que devraient être les services en français offerts aux citoyens de Saint-Boniface».

Trop précis

«Vaut-il mieux cataloguer les services et que, par la suite la ville s'en tienne à ça? Ou vaut-il mieux viser l'amélioration constante? C'est là qu'il faut faire attention de ne pas être trop précis. Ça prend la protection qu'offre la loi. Mais on peut continuer à améliorer les services à long terme sans se limiter à une liste.»

«Parce que tu vois, l'argument de la ville, c'est que les services en français offert par l'ancienne ville de Saint-Boniface n'étaient pas ce que le monde prétendent. Les services laissaient beaucoup à désirer. La position de la ville, c'est qu'on vous en donne plus que c'est prévu par la loi».

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenue ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

Écrivez à:
La Liberté, C.P. 190,
St-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Manitoba

Consultant Développement Coopératif

Sous la direction du directeur de développement coopératif, le (la) titulaire sera responsable des services de développement coopératif offerts aux coopératives nouvellement et anciennement établies au Manitoba. Ces services consistent à promouvoir l'éstablissement de coopératives de logement, de garde d'enfants, de pêche et de travailleurs, à aider les conseils d'administration des coopératives et les coopérateurs dans les domaines du développement coopératif — cette aide comprenant la formation et les conseils — à faciliter les diverses démarches de constitution en coopératives, à chercher des possibilités de développement et à assumer d'autres fonctions de caractère général dans le domaine du développement coopératif. Le (la) titulaire devra se déplacer souvent dans toutes les régions du Manitoba.

Le (la) candidat(e) aura acquis une excellente expérience en matière de développement communautaire et sera capable de travailler avec des organisations bénévoles. Il (elle) aura de bonnes qualités de dirigeant(e) et d'homme (de femme) d'affaires. Excellente qualités d'expression orale et écrite. Sens développé de la communication. Les personnes appartenant aux groupes définis par le programme d'Action positive sont encouragées à poser leur candidature.

Salaire: de 33 835 $ a 45 032 $ par année (trois postes)
Numéro de concours: 1535
Date de clôture: le 7 decembre, 1987
Veuillez faire votre demande par ecrit au:
Civil Service Commission
935-155 rue Carlton
Winnipeg (Manitoba) R3C 3H8

Un employeur qui donne des chances egales

NORWOOD HAIRSTYLISTS
Styles pour hommes et femmes

218, rue Marion 233-1103

vous offre maintenant des services de beauté!

15% de rabais sur

- soins de visage • soins des mains
- soins des pieds • maquillage
- épilation à la cire
- teinture de cils et des sourcils

Cette offre valide jusqu'au 31 décembre 1987
Un coupon par personne.

BAIE D'HUDSON:

Un conservateur de musée à la retraite

ROME: Après avoir été 38 ans conservateur du musée esquimau de Churchill, le frère Jacques VOLANT se retirait l'an dernier à Casa Bonita, Winnipeg. Mme Lorraine Brandson, son assistante depuis 1976, spécialiste diplômée de musée qui avait classifié la collection de Churchill en 1973-74, lui succédait.

Le frère Volant, né en Bretagne en 1900, est arrivée dans l'Arctique en 1925. Dix ans plus tard, quand Julien-Marie COCHARD reçut sa première obédience pour Pond Inlet, la mission la plus au nord sur l'île de Baffin, Mgr Arsène TURQUETIL lui dit: «N'ayez pas peur, vous aurez le frère Volant pour vous aider». Le frère resta chez les Inuit 22 ans avant de prendre son premier congé en Bretagne, en 1947. De retour dans le Grand Nord, il se mit à organiser le musée fondé quatre ans plus tôt, en collectionnant les oeuvres d'art indigène et en faisant lui-même des sculptures en ivoire. Tout le temps qu'il a rempli cette fonction de conservateur, le musée s'est agrandi: la petite collection qui était gardée à la résidence de la mission a fini par compter plus de 800 sculptures esquimaudes, sans compter les articles archéologiques, historiques et d'histoire naturelle, et il a fallu le loger dans un bâtiment moderne qui lui soit propre.

Le musée esquimau est devenu le lieu d'intérêt touristique de Churchill que tous les visiteurs de ce port nordique se doivent d'avoir vu. Il a valu aux Oblats une récompense de l'Association américaine d'État de d'Histoire locale; il a valu aussi au frère Volant deux récompenses centennales de la province du Manitoba en 1970, un doctorat honoraire de l'Université du Manitoba en 1979 et le Prix du mérite du Musée canadien en 1981. Oblat depuis 1919, le frère est décédé du cancer à Saint-Boniface au Manitoba, le 14 septembre 1987.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette

Avocats-notaires

Pierre J. Deniset B.A., LL.B
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4

TÉL.: 233-0614



Hogue • Kushnier

Avocats et notaires

Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Gérald L. Chartier, B.A., LL.B.

Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231

TEFFAINE TEILLET & BENNETT

AVOCATS ET NOTAIRES

R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT

Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface

Téléphone: 233-4359

LAURENT-J. ROY C.R.

Avocat et notaire

MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE

AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BETOURNAY
D. LABOSSIÈRE
D. T. CÔTÉ

Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)

200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

François Avanthay LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

OPTOMÉTRISTES

DR E.M. FINKLEMAN et DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Dr Keith Mondésir
Optométriste

- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone 224-2254

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

COMPTABLES AGRÉÉS

FOREST GUÉNETTE CHAPUT

Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593

Bureaux à travers le Canada, Ward Mallette Représentants internationaux, Binder Dijker Otte & Co.

C&L Coopers & Lybrand
comptables agréés

Associés
Raymond A. Cadieux, c.a.
André G. Couture, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

Comptables en management accrédités

R.T. ROBERT & COMPANY

comptables
en management accrédités

R.T. Robert, b.a., c.m.a.

Services complets de conseils en finances et en gestion pour particuliers et sociétés.

(204) 237-6053
712, chemin St. Mary's
Winnipeg, Manitoba R2M 3N1

GARAGISTES

RNR TRANS BOISVERT TRANSMISSION

Robert & Norbert Touchette
propriétaires

service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées

1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425



Pour tous genres de réparations, de carrosserie, contactez
M. Marc Poulin
- 580, avenue Ebby
  Tél.: 453-1653
  (pendant la journée)
- 526, rue Des Meurons
  Tél.: 235-1711 (en soirée)
- Voiture temporaire disponible sur rendez-vous

La Liberté à votre service



La Liberté, c'est la façon efficace de rejoindre et d'élargir votre clientèle francophone!

Pour des recommandations précises, appelez-moi au 237-4823

Sylvie Roman



Pour tous vos besoins graphiques...
- annonces
- dépliants
- rapports
- logo
- affiches

à votre service au 237-4823

David McNair

ASSUREURS

Agence d'assurances
Aurèle Desaulniers
(1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers
AUTOPAC

MÉTIERS

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC — TÉL.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

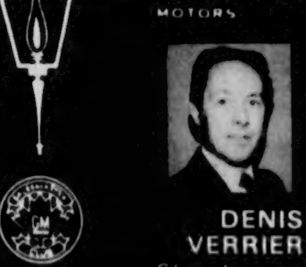
Cet espace est disponible pour de bonnes affaires! Contactez Sylvie Roman au 237-4823

ENTREPRISES NOËL

Services de secrétariat rédaction de lettres, dactylogrphie de travaux universitaires, de lettres, de documents, traduction, photocopies.

CLAIRE NOËL

30, rue l'Arena
Case postale 93
Ste-Anne, MB
ROA 1RO
tél.: 422-5750
(res.) 422-8574

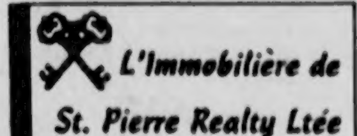


DENIS VERRIER
Gérant des ventes
2554, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3J 0N8 (204) 837-5811

Suzanne B. Gareau
services de secrétariat
(français et anglais)
- traitement de textes
- dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires
- rapports financiers

470, rue Langevin Tél.: 233-0436

AGENTS D'IMMEUBLES



L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boite postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899
• ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc...

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses





Claude P. Lépine
Représentant

Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)

Autos neuves & usagées

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté



400, avenue Taché
(en face de l'hôpital Saint-Boniface)
Lucille et Yvonne Boulet
Tél.: 237-3891 - 237-6158

GUS PAINCHAUD
assurances
— vie — auto — incendie — etc.
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828

AUTOPAC
233-7760 233-7351

MAURICE-E. SABOURIN LTD

195, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)

ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENT DE VOYAGES
Avions-Bateaux—Tours Trains